

LE MAGAZINE  
DE LA COMMUNE  
DE MILHAUD

# *Nos animations culturelles : à savourer sans modération*

## **Actualités municipales**

La police municipale se renforce  
P.19

## **Vie associative**

« Enfance et le deuil »  
a besoin de vous P.34

## **Agenda**

En juillet spectacle  
équestre Andalucia P.13

 MILHAUD

# Sommaire

 <p><b>Actualités municipales</b> <b>Nouveaux tarifs de cantines et de TAP</b></p>	 <p><b>Actualités municipales</b> <b>Plan canicule</b></p>	<p><b>Conseils municipaux</b> <b>Milhaud en Question</b> <b>Agenda</b> Libre expression <b>Actualités municipales</b> <b>Coup d'oeil dans le rétro</b> <b>DOSSIER Culture et festivités</b> <b>La vie des associations</b></p>	<p>P.05 P.11 P.12 P.15 P.16 P.28 P.31 P.34</p>
 <p><b>Actualités municipales</b> <b>Semaine bleue et repas des aînés</b></p>	 <p><b>Actualités municipales</b> <b>Rentrée scolaire</b></p>	 <p><b>Dossier</b> <b>Culture et festivités</b></p>	 <p><b>Evènements phares</b> <b>Nuit des étoiles</b></p>

## Infos utiles

**Mairie** : 04 66 74 22 88  
**Police Municipale** : 04 66 74 36 95  
**CCAS** : 04 66 74 61 83  
**Centre Socio Culturel** : 04 66 74 32 47  
**École Maternelle** : 04 66 74 25 54  
**École Primaire** : 04 66 74 22 79  
**Bibliothèque Municipale** : 04 66 74 16 85  
**Lycée Geneviève De Gaulle Anthoiz** : 04 66 74 62 10  
**Crèche / Halte-Garderie** : 04 66 74 38 28  
**Gendarmerie Bernis** : 17 ou 04 66 71 39 10  
**Sapeurs Pompiers** : 18 ou 04 66 63 36 00  
**SAMU** : 15  
**TANGO Bus N° Indigo** : 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)



M LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MILHAUD  
**Directeur de la publication** :  
Jean-Luc Descloux  
**Rédacteurs en chef** : Les élus de la commune  
Mairie de Milhaud  
1 rue Pierre Guérin - CS 40001  
30540 MILHAUD  
Tél. : 04 66 74 22 88  
Fax : 04 66 74 11 94  
[www.ville-milhaud.fr](http://www.ville-milhaud.fr)

**Crédit photo couverture** : Pixabay  
**Conception - réalisation - conseil éditorial** :  
Barcelona & co - 8, rue de Berne  
30000 Nîmes  
[www.barcelona-co.fr](http://www.barcelona-co.fr)

# Edito du maire



*« ...Une saison culturelle c'est comme un plat cuisiné pour dire « je n'aime pas » il faut y goûter !... »*



La culture permet de favoriser et de renforcer les liens sociaux, elle est prétexte à la création de passerelles entre les générations.

Malgré un contexte financier défavorable, nous nous sommes engagés à favoriser la culture pour tous et ce, dès le plus jeune âge. Avec l'appui de tous les acteurs culturels de la commune et de Nîmes Métropole nous mettons en place cette année une saison culturelle à la hauteur des souhaits de chacun. Elle répondra à l'envie de voir se dérouler à Milhaud des manifestations qui nourrissent l'épanouissement et l'attractivité de notre commune.



Mettre en place une politique culturelle riche couvrant tous les domaines et toutes les disciplines artistiques c'est plus qu'un droit pour chacun d'entre nous c'est un puissant levier d'éducation, de citoyenneté et d'ouverture des portes de l'évasion et du voyage.



Nous continuerons à accompagner et soutenir les associations dans leurs élans culturels et festifs.

Une saison culturelle c'est comme un plat cuisiné pour dire « je n'aime pas » il y faut goûter ! A nous de vous donner envie. Nos partenariats avec les structures associatives, les institutions publiques, les compagnies de théâtre et les orchestres permettent la diversité des propositions et contribuent à l'évolution de notre identité culturelle



Cet été, venez vous détendre, découvrir, rêver et partager de bons moments en toute convivialité lors de nos prochaines journées du 14 juillet et fête votive.

Bon été !

*Jean-Luc Descloux*

**Maire de Milhaud  
Vice Président Nîmes Métropole**

NOUVELLE CITROËN  
**C4 CACTUS**

LA VOITURE QUI RÉPOND AUX QUESTIONS D'AUJOURD'HUI



CRÉATIVE TECHNOLOGIE

\* Voir conditions sur citroen.fr.

CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DE NOUVELLE CITROËN C4 CACTUS : DE 3,1 À 4,7 L/100 KM ET DE 82 À 107 G/KM.

CITROËN ASSISTANCE 24  
**7ANS**  
 INCLUS\*

SARL SEE RANCEL - 75 RTE DE MONTPELLIER - 30540 MILHAUD - 04 66 74 21 81

# BRICO MARCHÉ

Pouvoir tout faire **Moins cher**



Décoration Bricolage Matériaux Jardin Animalerie

Milhaud, rue de l'Aubépin. 04 66 74 30 01. Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE  
 DES AVANTAGES PLEIN LES MAINS

MON NOUVEAU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ,  
 MES PRIVILÈGES EN PLUS !

+ D'AVANTAGES + DE LIBERTÉS



AVEC MON PROGRAMME DE FIDÉLITÉ,  
 JE BÉNÉFICIE TOUTE L'ANNÉE :

- d'offres spéciales réservées jusqu'à 35% sur les animations commerciales et les opérations de déstockage.
- de promotions symbolisées par le sigle "avantage carte"
- encore plus de remises pour réaliser tous mes projets.

AVANTAGE CARTE  
**0€00**



## FESTIVAL DE PRIX BAS À MILHAUD

# Compte rendu des conseils municipaux

Monsieur le Maire remercie vivement les Milhaudois qui assistent régulièrement aux séances du Conseil Municipal. Leur présence assidue démontre l'intérêt qu'ils portent à l'administration de leur commune, un acte citoyen que nous relevons avec satisfaction et que nous saluons.

Pour la bonne tenue de ces séances, nous nous permettons toutefois de rappeler que le public présent doit se tenir assis et garder le silence, toutes marques d'approbation ou de désapprobation étant interdites.

Le Maire qui détient les pouvoirs de police du conseil, est chargé de faire respecter cette règle pouvant aller jusqu'à l'expulsion de l'auditoire de toute personne qui troublerait l'ordre et mettrait ainsi en cause le fonctionnement même de nos institutions.

Le bon déroulement de nos assemblées délibérantes reste pour nous une préoccupation première. Nous tenions à le préciser et vous assurer que nous veillerons à son strict respect.

## Conseil du 29 janvier 2015

### FIXATION DES TARIFS POUR UNE INSERTION PUBLICITAIRE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL DE MILHAUD

Le Conseil municipal propose des insertions publicitaires dans son bulletin aux commerçants de la commune selon la grille tarifaire suivante :

TAILLE DE L'ANNONCE	TARIFS AU 01/01/2015 PAR PARUTION
1 PAGE	600 €
½ PAGE	300 €
¼ PAGE	150 €

### CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE

Le conseil municipal décide de la mise en place de la Commission Communale pour l'Accessibilité au sens de la loi N°2005-102 du 11 février 2005.

Elle est constituée de représentants de la commune et « autres ».

#### Représentants de la commune :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. COULLOMB Joseph	Mme BURST Muriel
M. BOLJAT André	M. VENZAL David
M. RODRIGUEZ Marcel	Mme FESQUET Dominique
M. ZANONE Frédéric	Mme COULON Cécile
M. PEYTAVIN Gérard	Mme LLOBET Marie-Pierre
M. TOURNIER Bernard	Mme DURAND-MARTIN Isabel
M. PELLERIN ERIC	M. GARCIA José

#### Représentants autres :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. COPPIETERS Patrick (représentant association enfants handicapés)	M. ROSSEL Sébastien (Kinésithérapeute)
Mme ROPITAL Estelle (Directrice Maison de retraite Les Jardins Médicis)	Mme BESSADE Jocelyne (Association Toujours le sourire )

M. SANCH Christian (administré milhaudois)	M. TENA Bernard (représentant Association des Paralysés de France)
---	---

Mme BANCAL Claire-Lise (Kinésithérapeute retraitée)	Mme GOUJON Christine (Présidente de la FCPE)
--	---

Mme COUDERC Laure (administrée milhaudoise)	Mme BRANDAO Maryline (administrée milhaudoise)
--	---

M. CROXATTE Noël (Boulangier milhaudois)	M. FANGUIN Jacques (Pharmacien milhaudois)
---	---

Mme PONS Claudine (Administrée milhaudoise)	Mme RANCEL Chantal (Garage automobile milhaudois)
--	--

### MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le conseil municipal décide de prendre en compte dans la régie de recettes du restaurant scolaire pour l'encaissement de droits de cantine scolaire, l'encaissement des produits relatifs :

→ à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (tarif à la journée, demi-journée, repas du midi, panier repas, supplément pour sorties pédagogiques...)

→ à l'étude surveillée

→ aux Temps d'Activités Périscolaires

et prend les dispositions nécessaires à la mise en place de cette extension.

### RENOUVELLEMENT DE CONTRATS D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI

Le conseil municipal décide de renouveler les Contrats d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) pour une durée de un an.

### MODIFICATION DE POSTE ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal décide d'une modification d'un poste technique et met à jour le tableau des effectifs.

Le conseil municipal donne son accord pour la mise en place du programme « scènes d'agglo »

**Monsieur le Maire et l'ensemble de son équipe municipale informent l'assemblée délibérante du non renouvellement à terme du détachement de l'agent occupant l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services.**

## VOTE DES TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil municipal décide de fixer les taux des trois taxes directes locales comme suit pour l'année 2015.

	Taux 2013	Taux 2014	Taux 2015	Produits estimés
Taxe d'Habitation	14.71 %	14.71 %	14.71 %	1 016 954 €
Taxe Foncier bâti	26.12 %	26.12 %	26.12 %	1 354 475 €
Taxe Foncier non bâti	62.90 %	62.90 %	62.90 %	43 282 €

## Conseil du 18 mars 2015

### REPORT DU VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Les textes présentés ne présentant pas la forme légale, le conseil a ajourné le débat.

### AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A RENOUVELER ET A SIGNER LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA LICENCE DE DEBIT DE BOISSONS DE 4EME CATEGORIE AUPRES DE L'ASSOCIATION DU « CLUB TAURIN MILHAUDOIS »

Le conseil municipal décide de mettre à disposition la licence IV de débit de boissons à Monsieur Cyril DE GONGORA, président du « club taurin milhaudois », titulaire du permis d'exploitation, pour une durée de 6 mois à compter de sa signature, moyennant une redevance de 500 €.

### FIXATION DU TARIF DE L'EMPLACEMENT EN VUE DE L'ORGANISATION DU SALON « LE JARDIN A PORTEE DE TOUS »

Le conseil municipal décide de fixer le montant de la participation pour la durée du salon à 40 € pour un stand de 20 m<sup>2</sup> à l'intérieur de la salle des fêtes ou pour un stand de 30 m<sup>2</sup> à l'extérieur.

### FIXATION DU TARIF DE L'EMPLACEMENT EN VUE DE L'ORGANISATION DU MARCHE ET DU VIDE-GRENIER POUR « LA FÊTE DU BLE DUR »

Le conseil municipal décide de fixer le montant de :  
Emplacement du marché à 2 € le mètre linéaire  
Emplacement du vide-grenier de 12 m<sup>2</sup> :  
- 9 € pour les milhaudois  
- 12 € pour les extérieurs

Le Conseil municipal décide d'approuver les termes du contrat-type à intervenir entre la commune de Milhaud et la Fédération Française de Courses Camarguaises pour l'attribution de l'agrément nécessaire à la mise en place de manifestations et courses spécifiques sur les voies publiques pour la somme annuelle de 260 €.

### APPROBATION D'UN REGLEMENT D'INTERVENTION RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE DES TRADITIONS REGIONALES POUR 2015 DANS LES COMMUNES APPARTENANT AU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Le conseil municipal décide d'approuver le règlement d'intervention annexé à la présente délibération dans les secteurs suivants :

- les traditions camarguaises équinées et taurines,
- les cultures taurines,
- les spectacles équestres exceptionnels,
- les musiques et danses traditionnelles.

Le conseil municipal décide d'approuver le projet de convention de partenariat entre Nîmes Métropole et la commune de Milhaud pour l'organisation et le soutien logistique et financier des activités, des initiatives et des manifestations des traditions régionales pour l'année 2015.

### AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION AVEC UN MEDECIN POUR L'ETABLISSEMENT MULTI-ACCUEILS « LES PETITS BOUCHONS »

Le conseil municipal décide d'approuver le projet de convention joint à la présente délibération à intervenir entre la commune de Milhaud et le Docteur Françoise BONNET, pédiatre.

### APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS SECTEUR UCa LIEU-DIT « LES FIOTES »

Le conseil municipal décide d'approuver la 1ère modification simplifiée du POS telle qu'elle est annexée à la présente délibération pour permettre la construction de logements locatifs sociaux en amendant le règlement des zones UCa et NDc. Les règles de communication et d'information du public sont prises.

## **OBJECTIF D'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR OUEST DE LA COMMUNE ET MODALITÉS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE, EN VUE DE LA CRÉATION D'UNE ZAC**

Le conseil municipal décide d'approuver les objectifs suivants :

→ Aménagement du secteur situé à l'entrée ouest de l'agglomération de Milhaud, délimité selon le plan ci-joint, sous forme de Zone d'Aménagement Concertée, étant précisé que le périmètre figurant sur ce plan pourra évoluer au cours de la concertation et jusqu'à la création de la ZAC.

→ Ce nouveau quartier devra aménager l'entrée de ville par la route de Montpellier depuis la RN 113, améliorer les accès aux quartiers actuellement desservis par les chemins du clapier, du creux et l'ancien chemin des carrières souterraines, vers le futur gymnase et les logements sociaux, le stade et le lycée.

→ L'opération devra offrir un programme diversifié de logements, afin de respecter une mixité sociale de ce futur quartier, de répondre aux besoins induits en matière d'équipements, de services, d'activités et de commerces nécessaires à la création de ce nouveau lieu de vie.

→ Le projet devra prendre en compte : les prescriptions du PPRI dans le cadre des inondations, la présence de la zone de captage du puits du stade, les nuisances générées par la circulation sur la RN 113, les préconisations de ERDF liées à la présence des deux lignes électriques sur une partie du secteur, les éventuelles règles ou préconisations découlant de l'étude environnementale menée dans le cadre de l'élaboration du PLU.

Le conseil municipal décide de prendre en considération le projet d'aménagement ci-dessus décrit, afin de pouvoir notamment sur-

seoir à statuer sur toute demande d'autorisation d'urbanisme pouvant compromettre le projet et **d'approuver la délimitation du périmètre d'étude.**

Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée AC N°154, lieu-dit « Pied Nieux » d'une superficie de 5289 m<sup>2</sup> moyennant le prix de 15000 € et 15 € de contribution de sécurité immobilière représentant la taxe au profit de l'Etat..

## **SOUSCRIPTION PAR LE CENTRE DE GESTION DU GARD POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DES CONTRATS D'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES STATUTAIRES**

La commune de Milhaud charge le Centre de Gestion du Gard de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative, garantissant les risques financiers encourus par la collectivité à l'égard de son personnel, auprès d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve la possibilité d'y adhérer.

## **Conseil du 10 avril 2015**

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015**

Le conseil municipal décide d'arrêter le budget primitif principal de la ville de Milhaud pour l'exercice 2015 par chapitre en section de fonctionnement pour un montant d'équilibre de 5 354 086 € ; par chapitre, sans opération, en section d'investissement pour un montant d'équilibre de 1 234 169 €.

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA 2015**

Le conseil municipal décide d'arrêter le budget annexe vente de caveaux assujettie à la TVA pour l'année 2015 en section de fonctionnement pour un montant

d'équilibre de 15 000 €.

## **SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le conseil municipal décide de fixer à 52 000 € la subvention accordée par la Ville au Centre Communal d'Action Sociale au titre de l'année 2015.

## **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A L'OCCE ET A L'USEP**

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'OCCE de l'école maternelle pour un montant de 550 €, une subvention de fonctionnement à l'OCCE de l'école primaire pour un montant de 600 €, une subvention de fonctionnement à l'USEP de l'école primaire pour un montant de 350 €.

## **CREATION D'UNE ZONE DE STATIONNEMENT REGLEMENTE GRATUIT DITE « ZONE BLEUE » SUR LE CENTRE VILLE DE MILHAUD**

Le conseil municipal décide de créer une zone de stationnement gratuit, limité à une heure, dite « zone bleue » dans certaines rues du centre-ville de Milhaud.

AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE À SIGNER LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE D'UNE FOURRIÈRE AUTOMOBILE SUR LA COMMUNE DE MILHAUD

## **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS MILHAUDOISES AU TITRE DE L'ANNEE 2015**

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions aux associations conformément à l'état ci-joint. Voir page suivante.

Suite du conseil municipal du 10 avril 2015

ASSOCIATION	SUBVENTIONS 2015	
	Ordinaire	Exceptionnelles
AEP LA BERGERIE	800	
ARC CLUB	990	1500
AVENIR CYCLO	700	
LA BOULE MILHAUDOISE	450	
CARPE DIEM	1350	
LES COLLEGUES MILHAUDOIS	270	
CROQ LA VIE	1500	
FOOT BALL CLUB	0	
A. GYMNASIQUE VOLONTAIRE	800	
JUDO CLUB MILHAUD	270	
SPORTIF 2 COEUR	500	
TENNIS CLUB	900	
VIEUX CRAMPONS	200	
VTT MILHAUD	450	
ANDALOUS'ART	0	
MILHAUD LOISIRS	400	
AMI	0	
CLUB TAURIN	1800	
LES COPAINS DES ARENES	270	
HURRICANE COUNTRY LOVE	180	
LOU FESTAIRE	300	
LA PASTORALE	1500	
DE GARRIGUE EN MISTRAL	135	
PENA ENRIQUE PONCE	450	
EL FLAMENCO MILHAUDOIS	0	
ALCOOL ASSISTANCE	550	
DONNEURS DE SANG	1080	
ASSISTANTES MATE- NELLES AGREES - AMAMA	135	
L'ENFANT ET LE DEUIL	600	
FAMILLES RURALES	0	
FCPE	720	
LES ANCIENS COMBAT- TANTS	450	
SM SENIORS	500	
CLUB DES AINES	600	
SOLIDARITE ESF	250	
UNION DES RESIDENTS MIL- HAUDOIS - URM	135	
GARRIGUE FONT DES CHIENS	800	
LA DIANE MILHAUDOISE	675	
<b>TOTAL</b>	<b>20 710</b>	<b>1500</b>

## Budget primitif 2015

### La section de fonctionnement regroupe :

→ toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions).

→ toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer, notamment le produit des quatre grands impôts directs locaux, la dotation globale de fonctionnement (DGF) et l'attribution de compensation de Nîmes Métropole.

### La section d'investissement comporte :

→ en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...);

→ en recettes : les emprunts, les subventions de l'État telles que la FCTVA ou TLE. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

### Concernant le budget primitif 2015 de la commune de Milhaud :

L'équilibre du budget n'imposera cette année aucune hausse des taux d'imposition des différentes taxes locales. Les taux de la taxe foncière bâtie et non bâtie, taxe d'habitation demeurent donc inchangés en 2015.

Le budget 2015 subit une augmentation de charges obligatoires, mais aussi en même temps une baisse des dotations de l'état.

### **PENALITES RELATIVES A LA CARENCE EN LOGEMENTS SOCIAUX**

Concernant les pénalités SRU (relatives à la carence en logements sociaux), l'augmentation de cette pénalité sera en 2015 de **21.645€** par rapport à 2014.

En effet, non seulement la pénalité 2015

augmente (de 60.321€ à 63.789€), mais nous ne bénéficions plus de la fraction de remboursement SRU par Nîmes Métropole (qui était en 2014 de 18.200€).

### LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Les TAP sont provisionnés en 2015 pour la totalité de l'année, ce qui n'était pas le cas en 2014, soit environ 152.000€ (salaires, assurances, frais d'entretien, ménage supplémentaire, acquisition de logiciel métier, matériels divers,...).

Cette charge est partiellement compensée par un versement appelé Fond d'Amorçage d'environ 17.000€ (montant perçus pour le 4ème trimestre 2014 : 16.905€). L'estimation 2015 de ce fond est donc de 68.000€. Ce qui porte le budget 2015 pour les TAP à : 152.000-68.000 = **84.000€**

### BAISSE DE LA DOTATION GLOBALE FORFAITAIRE

Les communes subissent aussi la baisse de la Dotation Globale Forfaitaire accordée par l'Etat. Pour Milhaud, elle passe de 696.386€ à 599.741€, soit une baisse de recettes de **96.000€**.

### NOUVELLES CHARGES

Suite à la loi ALLUR, la fin de la mise à disposition des services de l'état pour l'instruction des actes d'urbanisme des communes telles que Milhaud, actes qui seront gérés à compter de Juillet 2015 par Nîmes Métropole, impose une charge supplémentaire à Milhaud estimée entre **8.000€ et 10.000€**.

### CHARGES D'URBANISME

Concernant l'investissement relatif à la mise en place du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de la Zac des Fiottes, la charge, que nous avons commencé à budgéter sur 2014, sera totale en 2015, puisque la date butoir est 2016. Budget estimé à **130.000€** en 2015.

### RUE DES MURIERS

Il ne faut pas oublier non plus le règlement du solde de la rue des Muriers, pour un total de 380.000€.

Face à toutes ces charges incontournables, dont les montants pèsent sur un budget, l'objectif 2015 était clair : Faire des économies sur chaque dépense, dans chaque service, et pour chaque poste.

Toutefois, nous souhaitons que 2015 soit l'année d'un des points de notre programme : **LA SECURITE**.

Cette année, Milhaud investira dans 7 caméras de surveillance supplémentaires. La mise en place de nouvelles caméras de surveillance, ainsi que la vidéo surveillance fait partie d'un plan étalé sur 3 ans,

pour un total de 24 caméras supplémentaires, et un budget de 300.000€.

Par ailleurs, nous avons lancé le recrutement de 2 brigadiers, dont un arrive début mai 2015.

Qui dit recrutement, dit aussi frais de fonctionnement (salaire, fournitures diverses liées au recrutement) et frais d'investissement (nouveau véhicule, équipements adéquats,...)

Pour résumé, côté investissement, il faudra retenir en 2015 :

Solde de la rue des muriers	380.000€
Investissements Urbanisme	130.000€
Investissement Sécurité	155.000€

Soit un total de **665.000€**, représentant 80% des dépenses nouvelles d'investissement.

Dans les 20% restant, nous trouvons :

- le rafraîchissement de l'accueil de la Mairie
- les travaux de la cantine de l'école primaire
- les travaux dans l'église et le temple, ainsi que dans le logement du Pasteur
- l'insonorisation du Centre Socio Culturel
- la remise en état d'un court de tennis (travaux étalés sur 3 ans, soit 1 court par an)
- la mise en place de 6 portiques sur les grands axes de la garrigue
- l'acquisition de 2 ou 3 tableaux interactifs pour l'école primaire
- la réalisation d'un parcours santé (travaux étalés sur 2 ans)
- l'agrandissement du Columbarium
- la provision effectuée pour le projet du Gymnase
- et divers autres petits investissements

Si 2015 est placé sous le thème de la sécurité, nous œuvrerons tout de même pour d'autres investissements, moins importants, mais qui touchent tous les services de la commune.

Pour réaliser nos objectifs, et afin d'équilibrer le Budget Primitif 2015, nous compensons par un emprunt de 700.000€.

Toutefois, je tiens à préciser que, comme pour 2014, il est fort probable que nous n'ayons pas recours à celui-ci.

En effet, nous devons attendre :

- Le résultat du Compte Administratif 2014
- L'avancée des investissements (pour certains, le décaissement s'effectuera sans doute sur 2 voire 3 ans).

Ceci étant, nous travaillons d'ores et déjà sur la renégociation des taux d'emprunt. Car comme pour 2014, notre objectif est la baisse de la dette.

# Diminution de la dette, pas de recours à l'emprunt ni d'augmentation des impôts.

## La section fonctionnement

### CHARGES DE FONCTIONNEMENT



**CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL :** Charges de fonctionnement de la Municipalité : électricité, eau, achats matériels, téléphone, locations diverses, assurances, entretiens divers...

**CHARGES DE PERSONNEL :** Revenus et charges sociales du personnel de la Municipalité.

**CHARGES DE GESTION COURANTE :** Indemnités des élus - Contributions aux organismes de Groupements (syndicats mixtes divers) et Service Incendie - Subvention CCAS - Subventions associations.

**CHARGES FINANCIÈRES :** Intérêts sur remboursement des emprunts.

**AMORTISSEMENTS :** Dotation d'amortissement sur les immobilisations et investissements de la Municipalité.

**PENALITE LOI S.R.U :** Pénalité relative à la carence en logements sociaux sur Milhaud.

**VIRT A LA SECTION INVESTISSEMENT :** Résultat de la section Fonctionnement (Recettes-Dépenses) transféré à la Section Investissement.

### RECETTE DE FONCTIONNEMENT



**PRODUITS DIVERS SERVICES MAIRIE :** Redevances occupation du domaine (Opérateurs téléphoniques, ERDF, GRDF,...)

**IMPOTS & TAXES :** Taxes diverses dont habitation & foncier - contributions diverses dont Nîmes Métropole, taxes sur l'électricité,...

**DOTATIONS & SUBVENTIONS :** Dotation Globale Forfaitaire de l'Etat & autres dotations et compensation diverses de l'état - subventions pour les emplois d'avenir - compensation CAF,...

**AUTRES PRODUITS :** Locations diverses de la Municipalité - remboursement assurances pour arrêts de travail divers.

**PRODUITS EXCEPTIONNELS :** Remboursements assurances sinistres divers.

## La section investissement

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



**REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS :** Remboursement du Capital des emprunts contractés par la Municipalité.

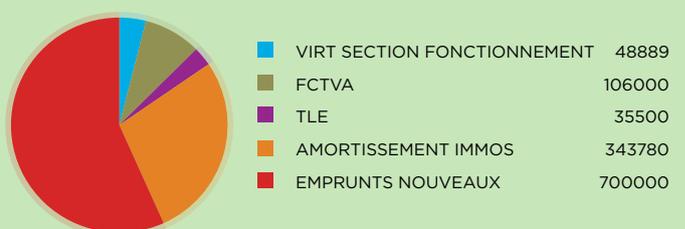
**TRAVAUX RUE DES MURIERS :** Solde des travaux de la rue des muriers.

**URBANISME :** Plan Local d'Urbanisation & Zac des Fiottes.

**SECURITE :** Vidéo surveillance, caméras supplémentaires, frais d'investissements relatifs au recrutement des brigadiers.

**DIVERS INVESTISSEMENTS :** Divers travaux et investissements (Cf détail BP ci-joint).

### RECETTES D'INVESTISSEMENT



**VIRT SECTION FONCTIONNEMENT :** Résultat dégagé par cette section et affecté à l'investissement.

**FCTVA :** Remboursement TVA sur investissement

**TLE :** Taxe Locale d'Equipeement.

**AMORTISSEMENT IMMOS :** Produit de la Section Fonctionnement pour l'amortissement des immobilisations de la Municipalité.

**EMPRUNTS NOUVEAUX :** Recours à emprunts éventuels pour équilibre.

# Milhaud en Questions



## La zone bleue de cœur de ville

Devant l'augmentation sans cesse croissante du parc automobile, la réglementation des conditions d'occupation des voies par des véhicules en stationnement répond à une nécessité d'ordre public. Le domaine public routier ne saurait être utilisé uniquement pour des stationnements prolongés, exclusifs et souvent abusifs. Il y a lieu en revanche, de permettre une rotation normale des stationnements des véhicules, particulièrement sur des voies commerçantes à fort trafic ou à proximité des écoles, pour éviter des arrêts en double file dangereux pour la circulation.

*“ Laisser à chacun la possibilité de stationner au plus près des commerces de proximité ”*

Afin de réduire le stationnement des véhicules ventouses, il apparaît opportun de réglementer le stationnement dans certaines rues du centre-ville de Milhaud.

De ce fait, la municipalité a créé une zone de stationnement, gratuit, et limité à une heure dite "zone bleue". Ladite zone sera effective du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 sauf les jours fériés. Tout véhicule stationnant dans la zone devra être muni d'un disque réglementaire Européen.

Les rues et places concernées seront :

- 1 place devant l'office notarial (attention en dehors de ce stationnement tous véhicules stationnés derrière seront en infraction)
- 7 places sur le côté extérieur de la place du Castellans
- 4 places devant le salon de coiffure et la bibliothèque.
- 7 places devant la pharmacie et le dépôt de pain.
- 8 places côté place Frédéric Mistral
- 8 places réparties des deux côtés de la place Neuve
- 8 places rue des Thuyas longeant la banque face au salon de coiffure.

Soit 43 places qui se libèreront rapidement pour laisser à chacun la possibilité de stationner au plus près des commerces de proximité, des professionnels médicaux et

des institutions.

Des commerçants du centre-ville se sont associés au projet de la zone bleue et ont commandé 2500 disques pour leur clientèle, la mairie a complété la commande avec 2500 disques supplémentaires. Ils seront mis à disposition dès que la zone bleue sera effective.

### **Nous écrire !**

*Milhaud en Questions est la rubrique mise à votre disposition pour vous permettre de poser toutes les questions de fond ou d'actualité au sujet de Milhaud.*

*Écrivez-nous par mail à : [contact@milhaud.fr](mailto:contact@milhaud.fr) ou par boîte postale à : M LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MILHAUD 1 rue Pierre Guérin CS 40001 30540 MILHAUD*

# Événements *phares*



## **Nuit des étoiles** **4 juillet 2015**

Nuit des étoiles le 4 juillet à partir de 16h00, les Milhadois seront officiellement dans la lune ! Deuxième édition pour les expériences scientifiques destinées aux enfants, les conférences, le pique nique en garrigue avant la nuit et les observations astronomiques avec et grâce à l'équipement de passionnés.

---



## **Taureau à la broche** **14 juillet 2015**

14 juillet au boulodrome à 13h00, le taureau à la broche sera au menu de notre repas estival annuel, avec des animations musicales pour les amateurs de danse. Inscriptions au centre socioculturel (informations complémentaires en mairie fin juin) Le concours de boules aura lieu comme chaque année conjointement. En soirée, à 21h30, spectacle équestre d'Andalucia puis feu d'artifice au niveau du lycée.

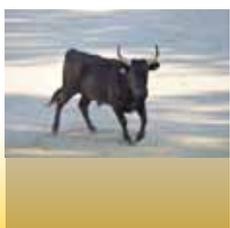
---



## **Concours de boules et de belote** **du 20 au 21 juillet 2015**

Concours de boules, belote et repas des copains des arènes, du 20 au 22 juillet, au boulodrome et coursives des arènes. Inscriptions sur place.

---



## **Fête votive** **du 23 au 26 juillet 2015**

Fête votive version 2015 comme chaque année elle aura lieu la dernière semaine de juillet en commençant le jeudi 23 juillet par le défilé costumé organisé par les jeunes de l'association Li Tau, ouvert à tous, les courses s'enchaîneront à compter de 19h00. Tous les jours qui suivront offriront leur lot de réjouissances. Retrouvez le programme complet de notre fête dans le dossier central de votre magazine.

# Agenda des manifestations



© 6franc6

## Juin

**Samedi 27**

### **GALA DE DANSE**

Ecole de danse Olivier Blain  
20h00 à la Salle des Fêtes

### **GALA DE FIN D'ANNÉE**

El Flamenco Milhadois  
20h00 au Centre Socio Culturel

### **CONCERT DE FIN D'ANNÉE**

Chorale œcuménique de Milhaud  
19h30 au Temple de Milhaud

## Juillet

**Samedi 4**

### **NUIT DES ÉTOILES**

Mairie Milhaud  
Au Centre Socio Culturel/Garrigue  
16h00 - Fabrication et lancement  
de fusées à eau devant le centre  
socio culturel  
18h00 - Conférence sur le  
système solaire  
20h00 - Repas sorti du panier  
aux 4 chemins  
22h00 - Début des observations  
célestes au lieu dit « les quatre  
chemins »

**Lundi 13**

### **TAUREAU PISCINE**

Club Taurin  
21h00 aux Arènes

**Mardi 14**

### **COMMÉMORATION DU 14 JUILLET**

Mairie Milhaud  
11h00, Place Neuve  
Monument aux Morts

### **TAUREAU A LA BROCHE**

Mairie Milhaud  
13h00 au Boulodrome

### **SPECTACLE ÉQUESTRE ANDALUCIA**

offert par Nîmes Métropole  
à 21h30  
en fin de soirée : feu d'artifice sur  
le parking du lycée

**20, 21 et 22**

### **CONCOURS DE BOULES ET DE BELOTES ET REPAS**

Les Copains des Arènes  
Coursives des Arènes

**Du 23 au 26**

### **FÊTE VOTIVE**

Mairie Milhaud  
Village/Arènes/Platanettes

## Août

**Mercredi 19**

### **CONCOURS AU JEU PROVENÇAL EN TÊTE A TÊTE**

Souvenir Dominique Cailotto  
Boule Milhadoise  
15h00 au Boulodrome

**Dimanche 30**

### **CONCOURS DE PÉTANQUE**

## A LA MÊLÉE

Boule Milhadoise  
Au Boulodrome  
08h30 suite du concours  
au jeu provençal  
14h30 pétanque mêlée

## Septembre

**Samedi 5**

### **FORUM DES ASSOCIATIONS**

Mairie Milhaud  
De 9h00 à 17h00  
au Centre Socio Culturel

### **CONCOURS AU JEU PROVENÇAL EN DOUBLETTE**

Souvenir Maurice Negre  
Boule Milhadoise  
15h00 au Boulodrome

**Dimanche 6**

### **CONCOURS DE PÉTANQUE EN TRIPLETTE MIXTE**

Boule Milhadoise  
Au Boulodrome  
08h30 suite du concours  
au jeu provençal  
14h30 pétanque mêlée

**Dimanche 27**

### **VIDE GRENIER**

Paroisse catholique de Milhaud  
Au Boulodrome en journée

*Cet agenda est appelé à être parfois modifié et à être complété : plus d'informations disponibles en Mairie et au centre socio culturel tout au long de la saison. Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le prochain site internet de la commune.*



**Boulangerie Pâtisserie**, Gilles Croxatte,  
3 Place Neuve - 30540 Milhaud  
04 66 74 27 26

# GARRIGUES IMMOBILIER

VENTES - ACHATS - LOCATIONS  
TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES



Une agence à  
votre service,  
où le sourire  
et la bonne  
humeur vous  
attendent.

Anne-Mary Berthaud :  
06 11 58 34 09

Bernard Garrigues :  
06 15 15 01 11

Jeanick Berthaud :  
06 22 26 40 47

e-mail : [bernardgarrigue@sfr.fr](mailto:bernardgarrigue@sfr.fr)

58, route de Nîmes - 30540 MILHAUD  
Tél. : 04 66 74 22 54 - Fax : 04 66 74 05 33

DESTINATION  
SORTIES ENTRE AMIS !

Du 15 juin au  
15 septembre  
2015

RESTOS  
CINÉ  
BOWLING  
LASER GAME  
KARTING  
ACCROBRANCHE  
SQUASH  
PISCINE ...

**PASSEPORT  
ÉTÉ**

Le chèqueur loisirs maxi à prix mini  
réservé aux  
13-23 ans  
Quantité limitée

**ORLOJ**  
La service jeunesse de Nîmes

8 rue de l'horloge  
04 66 27 76 86  
<http://orloj.nimes.fr>

**Nîmes**  
La Ville avec un accent

# Libre expression

## **UN NOUVEAU DÉPART POUR MILHAUD :**

Nous adressons nos félicitations à Huguette SARTRE, adjointe à la culture, élue Conseillère Départementale. Notre commune, pour la première fois, fera entendre sa voix à l'assemblée départementale.

Durant cette première année de mandat, nous sommes restés fermes sur nos positions. Maîtriser les finances de la ville était un de nos engagements de campagne. Malgré la réduction des dotations de l'État, les charges supplémentaires liées à l'urbanisme et à la réforme des rythmes scolaires, nous l'avons tenu. Un plan d'économies des dépenses de fonctionnement est engagé. Il atteint également les subventions aux associations revues en baisse comme les autres lignes budgétaires. Par contre, soucieux de la sécurité de nos concitoyens, nous ne « lâcherons » rien en ce domaine.

Nous rencontrons quelques obstacles imprévus : notre gymnase impatientement attendu par les Milhaudois et les 1500 élèves du lycée, qui est lié à la réalisation d'un ensemble de logements sociaux est retardé en raison de contraintes administratives. Nous mettons actuellement tout en œuvre pour régler le problème et finaliser ce projet auquel nous sommes tous très attachés.

---

## **MILHAUD GÉNÉRATIONS NOUVELLES**

Voilà maintenant plus d'un an que la nouvelle équipe municipale est en place. Notre rôle d'observation et de réflexion dans l'opposition est de toujours penser à l'intérêt des MILHAUDOIS. Les différentes propositions du programme électoral semblent compliquer à mettre en œuvre. Les effets de l'élection s'étant estompés, place aux actes. Certes les finances de la commune sont peut être secouées par les nouveaux rythmes scolaires, les pénalités sur les logements sociaux manquants, mais fallait-il sanctionner les associations existantes (baisse des subventions où nous avons voté contre) alors que d'autres manifestations sont créées. Un policier municipal seulement embauché, alors que 2 étaient annoncés.

Nous continuerons à intervenir dans l'intérêt de tous (le budget, reporté non conforme, mais également certaines lignes votées nous interpellent sur l'entretien des bâtiments, etc.....). Aujourd'hui la priorité semble être les logements sociaux, au risque de se tromper de priorité avec des conséquences supérieures aux pénalités actuelles. Le gymnase, que nous souhaitons toujours soutenir, nous apparaît comme un axe indispensable.

---

## **MILHAUD BLEU MARINE**

54.54% au 2nd tour

Merci à vous tous pour le vote d'adhésion massif à notre mouvement FN/RBM lors des Élections Départementales. Toutes les tentatives déloyales des autres candidats de DROITE et de GAUCHE pour nous discréditer ont échoué.

Les membres de la liste MILHAUD BLEU MARINE sont ponctuellement sur le terrain lors de chaque manifestation qu'elle soit sportive, culturelle ou associative. Nos réunions publiques attirent de plus en plus de participants et Gilbert Collard nous fera l'honneur de sa présence en septembre.

Malheureusement nous ne sommes que 3 élus ! Malgré nos nombreuses interventions et nos votes de sanction lors des conseils municipaux, certaines délibérations sont approuvées (carrés musulmans, achat de terrain, budget, indemnités ou remboursement de frais aux élus, subvention aux associations attribuées à la va-vite, etc...)

Les ordures, les trafics et la délinquance sont inlassablement présentes près du Crédit Agricole, les incivilités sont constantes aux abords des squares des jeux d'enfants, la présence policière n'est pas accrue, la télésurveillance n'est pas la priorité malgré les promesses du Maire. Réagissez !

Contactez nous : milhaud.bleumarine@orange.fr

# Temps fort

## Actualités municipales



## Enfance

### L'ALSH

**Depuis juillet 2014**, les enfants Milhadois de 3 à 11 ans, peuvent profiter d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) organisé par la commune sur les écoles maternelles et élémentaires.

“  
*Quatre semaines pour faire le tour du monde...*”

Lors de la première semaine des vacances de février, les enfants sont rentrés dans « la forêt enchantée » de l'ALSH, avec des activités telles que le cinéma, des balades en garrigue, des ateliers de poterie, de musique, de cuisine, du sport et des activités manuelles.

Pour la première semaine d'avril, les enfants ont pu découvrir le printemps à l'ALSH. Ils ont jardiné, joué au rugby, baladé en vélo et participé à des activités manuelles.

**Du 6 au 31 juillet 2015, l'ALSH ouvrira de nouveau ses portes quatre semaines pour faire le tour du monde, avec comme destinations : l'Amérique, l'Asie, l'Europe et l'Afrique.** Au programme : du football américain, du tir à l'arc, du rugby, du golf, du roller, des échecs, du badminton, des sorties en garrigue, des ateliers boulangeries, des activités manuelles, des jeux d'eau et plein d'autres surprises.

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles dès à présent au bureau restauration scolaire, rue Pierre Guérin ou sur le site internet de la ville [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr)

Attention, les places sont limitées.

Enfance

## Tarifs cantine, TAP, garderie et étude surveillée.

Nouveaux tarifs de la restauration scolaire des écoles maternelle et élémentaire à compter de la rentrée 2015-2016.

Nouveaux tarifs de l'accueil périscolaire, de l'étude surveillée et des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) des écoles maternelle et élémentaire à compter de la rentrée 2015-2016

TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE par enfant et par repas	
Enfant dont les parents résident sur la commune de Milhaud	3 €
Enfant dont les parents sont domiciliés hors commune	5 €

TARIFS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, DE L'ÉTUDE SURVEILLÉE ET DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE par enfant	
Enfant dont les parents résident sur la commune de Milhaud	0,50 €
Enfant dont les parents sont domiciliés hors commune	1 €

Enfance

## Rentrée 2015



Bientôt les vacances mais n'oubliez pas que la rentrée scolaire est la première semaine de septembre de même pour le restaurant scolaire, la garderie, les temps d'activités périscolaire et l'étude surveillée.

Vous pouvez dès à présent retirer les dossiers d'inscription pour l'année 2015 - 2016 au bureau restauration scolaire ou sur notre site internet [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr).

Nous vous rappelons que ce dossier est obligatoire pour toutes inscriptions aux activités périscolaires pour la rentrée 2015, il doit être retourné complet à partir du mois de juin et jusqu'au 24 août 2015.

Le bureau restauration scolaire sera ouvert jusqu'au 18 juillet 2015 et à partir du 17 août 2015.

### HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU RESTAURATION SCOLAIRE :

**Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi**  
7h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00  
**Mercredi** 7h30- 12h30

### HORAIRE D'OUVERTURE LA SEMAINE DU 13 JUILLET AU 18 JUILLET

**Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi**  
8h00 - 12h30 et 14h00 - 18h00  
**Mercredi** 8h00- 12h30

### HORAIRE D'OUVERTURE LA SEMAINE DU 17 AOÛT AU 21 AOÛT :

**Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi**  
8h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30  
**Mercredi** 8h30- 12h30

Jeunesse

## ERASMUS +



Le vendredi 06 février 2015, le lycée Geneviève De Gaulle-Anthonioz a procédé à l'inauguration du projet « ERASMUS PLUS » (projet de coopération scolaire financé par l'Union Européenne sur une période de 3 ans à hauteur de 36 000 €).

Le programme établi autour du thème « les migrations à travers l'Europe », doit permettre, par les échanges et les activités communes, de renforcer les liens entre les professeurs et les élèves de différents pays, de développer la créativité et d'améliorer la pratique des langues, notamment celle de l'anglais.

Il apportera, en outre, aux élèves du lycée, par la découverte d'autres cultures, une ouverture vers les autres et un esprit de tolérance dont le monde d'aujourd'hui a tant besoin.

Dans le prolongement de ce projet, le lycée qui s'est également mobilisé pour lutter contre le racisme et la xénophobie, a apposé une plaque « Lycée sans racisme ». Notre lycée est l'un des tous premiers à s'être engagé dans cette action. Ceci marque l'engagement de toute la communauté éducative à laquelle s'associe la commune de Milhaud, représentée au conseil d'administration, dans le combat qu'elle mène face à ce fléau qu'est le racisme.

Vivre ensemble

## « Bien en sa maison qui de ses voisins est aimé »



Les nuisances sonores sont souvent sources de conflits entre voisins. Le bruit de jour comme de nuit est interdit (Code de la santé publique) et réglementé par des arrêtés préfectoraux et municipaux à Milhaud. Le bricolage matinal et jardinage bruyant sont tolérés en semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00 seulement. Ceci s'applique à la musique et aussi aux bruits de baignade, il est agréable de chahuter dans l'eau mais nos voisins ont le droit à se reposer au calme dans leur jardin. Donc, en cas de bruit c'est faire preuve de savoir-vivre que de prévenir, de s'excuser et de respecter des horaires décents.

# Sécurité

## La participation citoyenne est mise en place à Milhaud

**Vendredi 06 février 2015, une réunion a été organisée en mairie afin d'officialiser la signature du protocole « Participation Citoyenne » entre M. Didier MARTIN, Préfet du Gard et M. Jean-Luc DESCLOUX, Maire de Milhaud.**

Ce dispositif qui est un maillon important de la politique de sécurité engagée en ce début de mandat par la municipalité, poursuit deux objectifs :

- Développer l'engagement des habitants des quartiers de notre commune afin de créer des réflexes élémentaires de prévention et de signalement permettant de mieux cibler les interventions des forces de l'ordre.
- Favoriser des solidarités de voisinage et renforcer le lien social Cette action se traduit par la mise en place d'un réseau de référents de quartier, soit 10 au total pour notre ville, répartis en 5 secteurs correspondant aux 5 bureaux de vote.

Ces référents de quartier qui seront en relation avec la police

nationale ou municipale sont des relais essentiels dans la chaîne de vigilance que le dispositif « Participation Citoyenne » a voulu instituer.

Nous vous les présentons ci-après :

### **QUARTIER CENTRE DU VILLAGE**

#### **- VISTRENQUE :**

M. HAON Jacky

M. BEART Daniel

### **QUARTIER DE L'AUBÉPIN**

M. BRINGER Michel

M. SAVALLI Jean-Pierre

### **QUARTIERS MOULIN À VENT**

#### **- CRUVIÈRE - BANIÈRE**

Mme DUMONTEL Chantal

M. MARTIN Gérard

### **QUARTIERS CONDAMINE**

#### **- POUJADES- AIRES BASSES**

M. JENTET Patrick

M. SANTIAGO Dominique

### **QUARTIERS SOURBANS**

#### **- CLAUSES**

M. CEZ Fabrice

Mme BASTID Laurence

Un certain nombre d'autres actions viendront compléter cette première mesure prise en

matière de sécurité, nous citerons notamment :

- Le recrutement de deux policiers municipaux.
- Les actions de surveillance menées tant par les gendarmes réservistes (PRU) rattachés à la Brigade Territoriale de Bernis, que par la gendarmerie mobile.
- La mutualisation de notre système de vidéosurveillance avec le Centre Inter Urbain de Vidéoprotection (CIUVP) de Nîmes Métropole. La première tranche de ce programme que nous avons prévue de réaliser en 2015 portera, outre les travaux qui seront effectués avant le remplacement des caméras existantes et l'installation de nouvelles caméras, sur 7 caméras sur un total de 24 que comporte le projet dans son intégralité.

Nous nous fixons pour objectif d'essayer de réaliser la migration des caméras existantes au CIUVP dès la fin juillet, au moment de la fête votive.

# Télex

## Bonne retraite !

35 ans au service de Milhaud, Guy Savoie, directeur des services techniques, nous quitte. Elus et agents de la mairie lui souhaitent une longue et belle retraite ensoleillée.

## Logement social

Toute demande peut être faite en ligne à l'adresse : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) mais aussi au CCAS. L'élue déléguée soutiendra votre dossier lors des commissions d'attribution, sous réserve qu'elle ait une copie de votre dossier et le N° unique qui vous aura été attribué.

## Permanences sociales

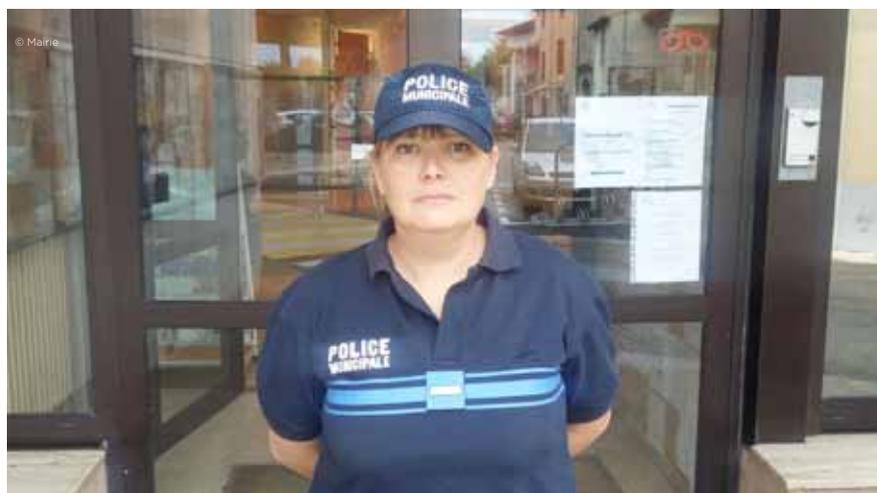
Assistante sociale :  
Mme Truffet reçoit sur rdv le lundi après-midi et le mardi matin. 04 66 76 81 00  
Point info juridique :  
Mme Haddou reçoit sur rdv.  
Permanence juridique : un avocat reçoit gratuitement sur rdv un vendredi par mois.  
Conciliateur de justice :  
Mr Serre reçoit sur rdv 2 jeudis par mois. La maison de l'emploi reçoit sur rdv un mercredi matin sur deux.  
La mission locale des jeunes reçoit sans rdv les vendredis matin. Pour tous rendez-vous contacter Mme Pradier au 04 66 74 22 88

## Collectes ordures ménagères

Mardi et vendredi soir : collecte des containers noirs.  
Mercredi soir : collecte des sacs jaunes.  
Horaires de ramassage : à partir de 19h00. Sacs à sortir au plus tôt à 17h00.  
Les containers doivent être obligatoirement rentrés au plus tôt. A défaut leurs propriétaires feront l'objet d'une verbalisation.

## Sécurité

# Police municipale



## Comme annoncé dans notre programme en matière de sécurité, notre police municipale s'est donc renforcée.

Composée d'un chef de service, de trois brigadiers chefs principaux et d'une secrétaire, le poste de police vient d'accueillir une nouvelle recrue, Madame Sophie Brossier, brigadier. Après quatre ans et demi en commissariat en tant qu'adjoint de sécurité, Mme Brossier a été recrutée sur concours, par la ville de Vendôme dans le Loir et Cher, où elle y a exercé ses missions de police pendant onze ans. Prochainement, un autre policier recruté

viendra compléter notre équipe. Avec ce nouvel effectif, la police municipale effectuera des services de nuit, des rondes qui seront faites sur tout le territoire (garrigue et plaine) afin de lutter contre les dépôts sauvages et les constructions illicites. Des contrôles scrupuleux accompagneront la création de la future zone bleue. Nos agents veilleront à ce que le code de la route soit respecté car en cas de non-respect des arrêtés municipaux cela donnerait lieu à la mise en fourrière des véhicules en infraction (coût élevé pour les contrevenants).

## Vivre ensemble

# Collecte des encombrants



Pour évacuer des objets lourds, non pris en charge par la collecte des ordures ménagères, les prochains ramassages auront lieu les 11 juin, 9 juillet, 13 août, 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre 2015 ; soit, tous les 2eme jeudis de chaque mois. Contacter Nîmes Métropole au 04 66 02 54 54 ou sur le site [www.nimes-metropole.fr/quotidien/dechets-menagers](http://www.nimes-metropole.fr/quotidien/dechets-menagers).

# Prévention

## Protéger vos proches du démarchage à domicile



**Les personnes âgées sont la proie facile des démarcheurs peu scrupuleux à domicile, par correspondance, ou par téléphone. Comment faire pour les protéger ?**

### Attention à certains procédés commerciaux ... :

- Aux démarcheurs qui proposent de vite signer des contrats, marchands de meubles, livres, objets d'Art, ramonage, poseurs de fenêtres etc ...
- Aux courriers, l'envoi de bons de commandes, beaucoup de publicités promettant des cadeaux, loteries, concours incitant à s'engager financièrement.

### Que dit la loi ?

- Le démarchage à domicile est soumis au code de la consommation (article L121-21 et sa loi du 27/07/1993).
- Le commercial doit fournir un contrat en bonne et due forme, communiquer son nom ainsi que celui du fournisseur, la description et le prix du bien ou du service rendu.
- Les conditions de crédit éventuel doivent être clairement énoncées.
- Un formulaire de rétractation (7 jours) doit être inclus au contrat signé de la part du client. La renonciation se fait par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Le consommateur n'est engagé que par sa signature.
- Le professionnel qui ne respecterait pas la loi est passible de sanctions pénales.

**La mairie de Milhaud souhaite connaître tous les démarchages à domicile et engage les VRP à avertir la Mairie de leurs interventions en porte à porte. N'hésitez pas à signaler à nos services tous démarchages qui vous sembleraient suspect.**

### Que faire si votre parent est victime ?

- Porter plainte pour démarchage abusif à la police ou la gendarmerie
- L'opposition aux moyens de paiement (chèque, prélèvement de crédit) est possible s'il a été remis involontairement, par abus ou ignorance. Cependant le banquier va exiger une action judiciaire pour faire annuler le contrat.
- En cas de paiement en espèces, il sera plus difficile de prouver sans témoin qu'il y a eu remise d'argent liquide.
- Si les montants sont très importants, demander la nullité du contrat auprès du tribunal d'instance. Il est prudent de se faire assister.

**La mairie de Milhaud a mis en place un service juridique qui peut vous aider dans vos démarches.**

### Que faire pour prévenir de tels incidents ?

- Alerter la personne âgée de ces pratiques, l'inciter à résister surtout par téléphone.
- Informer la Mairie de démarchages suspects.
- L'encourager à ne garder que peu d'espèces chez elle pour régler les petites courses afin qu'elle utilise la carte bancaire le moins possible
- N'ouvrir la porte qu'aux personnes connues.
- Ne jamais donner le code de carte bancaire
- Une présence régulière, le contrôle fréquent des relevés bancaires, et si votre parent l'accepte, leur consultation par internet.
- Ne pas hésiter à porter plainte, même si le délai de rétractation de 7 jours est expiré car pour les personnes âgées, au délit de démarchage illégal à domicile ou par correspondance, s'ajoute celui d'abus de faiblesse.
- Prendre l'habitude de jeter systématiquement les courriers publicitaires. Sur les catalogues de vente par correspondance figure une adresse pour se faire exclure du fichier. Le demander par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Une entreprise de bonne foi acceptera de résilier aimablement le contrat si vous lui montrez que votre proche a commis une imprudence à laquelle ses moyens ne lui permettent pas de faire face.

Prévention

# « Chaleurs estivales : les bons gestes »

**Prévention : Les bons réflexes en cas de canicule**

Pour beaucoup de personnes fragilisées en raison de leur âge, de leur handicap ou de leur situation sociale, juillet et août sont synonymes de solitude : une situation qui accroît les risques en cas de fortes chaleurs.

**Comment affronter la canicule ?**

- Évitez les sorties et les activités physiques aux heures les plus chaudes. Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
- Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrez-les la nuit, en provoquant des courants d'air.
- Si vous devez sortir, restez à l'ombre. Portez un chapeau, des vêtements légers et amples, de couleur claire. Emportez avec vous une bouteille d'eau.
- Buvez le plus possible, même sans soif, et continuez à manger comme d'habitude. Ne consommez pas d'alcool.
- Rafraîchissez-vous. Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur.
- Demandez de l'aide à un parent ou à un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise.
- Si vous ne disposez pas d'une pièce fraîche chez vous, rendez-vous et restez au moins deux heures dans des endroits climatisés ou, à défaut, dans des lieux ombragés ou frais : supermarchés, cinémas ... à proximité de votre domicile. La Mairie de Milhaud met à disposition la salle des aînés et les Jardins de Médicis vous accueille en cas d'alerte canicule.

**Les symptômes qui doivent vous alerter**

Des crampes musculaires au niveau des bras, des jambes, du ventre, sécheresse de la langue,



augmentation de la température du corps... Plus grave, un épuisement peut se traduire par des étourdissements, une faiblesse, une insomnie inhabituelle.

**Numéro national Canicule Info Service : 0 800 06 66 66 (appel gratuit).**

# Urbanisme

## Les cartes stratégiques du bruit

Outils d'information du public et de diagnostic de l'environnement sonore, les cartes stratégiques du bruit constituent une aide à la décision pour l'aménagement du territoire. Afin de bien prendre connaissance des informations contenues dans les cartes, un rapport technique, explicite la démarche et les résultats ainsi que les données d'exposition au bruit de la population.

L'ensemble des cartes sont consultables en Mairie et sur le site internet [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr)

## Urbanisme

### ZOOM urbanisme pratique

**Le certificat d'urbanisme** est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et vous permet de savoir si l'opération immobilière que vous projetez est réalisable. Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme. Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant d'engager la réalisation de votre projet.

#### Catégories de certificat

Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme : le certificat d'urbanisme d'information et le certificat d'urbanisme opérationnel.

**Certificat d'urbanisme d'information renseigné** sur :

- les règles d'urbanisme applicables à votre terrain,
- les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption...),
- la liste des taxes et participations d'urbanisme (taxe d'aménagement, projet urbain partenarial...).

#### Certificat d'urbanisme opérationnel

Constitution du dossier

Quel que soit le type de certificat demandé, la démarche doit être effectuée au moyen du formulaire cerfa n°13410\*02.

Le formulaire doit être complété par un dossier dont la liste des pièces à fournir est énumérée sur la notice jointe.

## Urbanisme

### PLU

#### Notre cabinet conseil a présenté le diagnostic de la commune.

1ère étape de la conversion du POS en PLU, le diagnostic, dresse un portrait de la commune dans son ensemble sans oublier les zones naturelles non constructibles (garrigue, plaine, costières)

Le diagnostic porte sur la population (âge, ressources etc...), le parc de détaillé logements, les infrastructures existantes, les transports, les équipements, le tissu économique.

Il fait le bilan des ressources foncières publiques et privées (dents creuses) à mettre en adéquation avec les impératifs en matière de logements sociaux, le plan d'habitat de l'agglo (PLH de NM), les objectifs du SCOT Sud Gard auquel nous sommes liés à travers l'agglo....

Il apparaît qu'avec le POS actuellement en vigueur, nous pouvons juste accueillir 1000 nouveaux habitants à l'horizon 2023 et plus probablement 2030.

Les nouvelles règles du prochain PLU, notamment le coefficient d'occupation des sols, autoriseront un accroissement de la densification urbaine.

Le rapport sera mis sur le site de la commune.

L'étape suivante sera notre plan d'aménagement et

de développement durable (2ème semestre 2015).

#### Aménagement Sud-Ouest :

Le maire et le conseil municipal ont décidé de la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) sur la partie Sud-Ouest de la commune en y rattachant la friche industrielle (ex-usine Deltaprint). Cette vaste zone de près de 9 hectares aura une vocation d'habitation, prévoyant des activités de services et de commerces. La ZAC nous permettra d'avoir la maîtrise de l'aménagement tel que nous le souhaitons. Cette nouvelle zone s'intégrera dans la continuité urbaine, en liaison avec les aires d'activités administratives, scolaires commerciales et de services existantes et le centre ancien. Le pôle sportif sera complété par le gymnase en bordure de la nouvelle aire d'habitat. Un maillage cohérent de la voirie, une entrée ouest de qualité, des zones végétalisées, un éclairage urbain efficient, en résumé, l'illustration de la politique d'aménagement et de développement de la commune souhaités par la majorité des Milhaudois en mars 2014....

C'est un travail de longue haleine, vos avis et commentaires seront sollicités.

# Accessibilité : se mettre aux normes

La loi du 11 février 2005 soumet les établissements recevant du public (ERP) à une réglementation particulière concernant la sécurité et l'accessibilité aux handicapés et personnes à mobilité réduite (PMR). Elle impose la réalisation de travaux pour l'accès et l'aménagement intérieur de l'ERP.

## La loi de 2005 prévoit deux grandes exigences pour l'accessibilité à compter du 1er janvier 2015 :

- Les établissements et installations recevant du public, les locaux d'habitation, les lieux de travail doivent être accessibles à tous et en particulier aux personnes handicapées quel que soit le handicap
- La chaîne de déplacement (transport, voirie, espaces publics) doit être organisée pour permettre l'accessibilité dans sa totalité aux personnes handicapées.

L'ordonnance du 26 septembre 2014 a introduit pour les ERP qui ne seront pas accessibles au 31 décembre 2014, le dispositif d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) qui prévoit la planification des travaux de mise en accessibilité. C'est le cas, entre autre, pour les bâtiments de notre commune.

Tous les propriétaires et gestionnaires d'ERP (publics ou privés) sont concernés. Les ERP

doivent fournir un descriptif du bâtiment, décrire la nature des travaux à réaliser, le phasage (3 ans au maximum), les moyens financiers. Le défaut du dépôt de ce dossier (Ad'Ap) est passible d'une amende.



## Procédure à suivre par les ERP

- Dépôt de dossier Ad'Ap à la mairie du lieu d'implantation avant le 27 septembre 2015
- Examen du dossier par la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité
- Mise en œuvre des travaux selon le calendrier prévu
- Information de la Préfecture et de la Commission pour l'accessibilité de l'achèvement de l'Ad'Ap

**Il est recommandé d'associer la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées au programme des travaux.**

## Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CAPH)

Les communes de plus de 5000 habitants doivent se doter d'une CAPH. Elle a été mise en place à Milhaud (séance du CM du 29 janvier 2015). Cette commission consultative est constituée d'élus, de membres d'associations (handicapés, personnes âgées), d'acteurs économiques de la ville. Elle n'a pas de pouvoir de décision ; elle dresse un constat d'accessibilité du bâti, de la voirie, des espaces publics et des transports ; elle rédige un rapport annuel présenté en conseil municipal ; elle fait des propositions pour l'amélioration de l'accessibilité de l'existant ; elle collabore avec les ERP à l'élaboration de leur Ad'Ap.

Cette commission doit également participer au recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

## Dérogations

Les dérogations peuvent porter sur des points techniques (atteinte aux règles de prévention du risque inondation), architecturales (préservation du patrimoine), financiers (coût par rapport à la valeur du bâtiment). Les demandes de dérogation soumises à l'approbation du Préfet du département, doivent proposer des mesures de substitution.

## Urbanisme

# Activités culturelles et urbanisme

Il y a quelques jours, profitant d'une visite en garrigue de quelques biens appartenant à la commune, après une halte sur l'une de nos parcelles. Jean-Luc Descloux, Denis Merlo, deux passionnés de notre garrigue et l'Adjoint à l'urbanisme, ont fait un rêve éveillé devant un amphithéâtre naturel qui pourrait abriter aux beaux jours, des rencontres artistiques au clair de lune, « musique et théâtre en robe des champs ». Revenus sur terre, furent aussitôt évoqué les obstacles à surmonter pour que cela devienne une réalité partagée par nos concitoyens : accès, stationnement, sécurité, éclairage des lieux, équipement sanitaire, le

tout, le moins impactant possible pour l'environnement et respectueux de ce magnifique espace naturel, notre bien à tous. **Un bel exercice d'urbanisme pratique au service de la culture pour tous...**

Repenser nos rues et nos places de village pour en faire des espaces culturels populaires sans créer de gêne pour les riverains, aménager nos équipements pour diversifier les spectacles, proposer des alternatives aux déplacements motorisés pour transformer les trajets en promenades, c'est encore de l'urbanisme...

Le choix des noms des rues, des lotissements, des édifices publics, autant d'occasion de « leçons »

d'histoire ou de...botanique, d'interroger la mémoire des anciens, d'ouvrir des livres de s'informer sur internet pour partager le savoir. Nos immeubles remarquables, nos habitats anciens, les traces d'un passé rural à mieux connaître pour le faire apprécier et partager par nos nouveaux arrivants, doivent être intégrés dans le tissu urbain rénové, respectueux de notre « petite histoire » et de notre identité.



## CCAS

# Semaine bleue



**La semaine bleue aura lieu du 12 au 19 octobre 2015**

**INSCRIPTIONS AU CCAS : DU 1<sup>ER</sup> AU 30 SEPTEMBRE**

**Lundi 12** : défilé de mode à la maison de retraite Les Jardins Médicis.

**Mardi 13** : 14 h à 18 h30 « Salon du confort pour les personnes âgées ». Une quinzaine d'entreprises sont invitées à exposer les services qu'ils peuvent proposer aux aînés de Milhaud. (Centre Socio Culturel)

**Mardi 13** : 18 h 30 et 20 h 30 (Centre Socio Culturel): « Parole libre » ; Vous êtes « aidant » vous avez un parent dont vous êtes responsable et peut-être aimeriez-vous discuter avec un spécialiste. Une neuropsychologue sera à votre écoute.

**Mercredi 14** (après-midi) : RDV pris à la maison de retraite pour une 1<sup>ère</sup> intervention de l'Association « Clowns avant-premières »

**Judi 15** : Atelier spécial « nutrition de la personne âgée » (Centre Socio Culturel) activités et horaires à confirmer.

**Vendredi 16** : Goûter dansant des aînés (16 h Salle des fêtes de Milhaud).

*Programme susceptible d'être modifié.*

**REPAS DE NOËL POUR LES AÎNÉS:**

**Le mercredi 16 décembre à 12 h à la Salle des Fêtes de Milhaud**

Attention ! Cette année le repas des aînés aura lieu avant les fêtes.

**INSCRIPTIONS AU CCAS : DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2015**

Ce repas s'adresse aux personnes ayant 65 ans révolus et demeurant sur la commune de Milhaud.

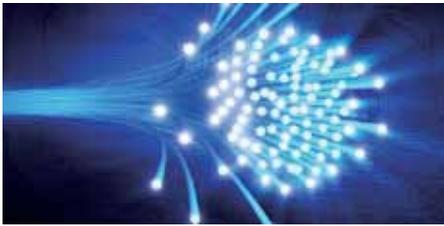
Une pièce d'identité et un justificatif de domicile sont nécessaires pour valider l'inscription.

En cas d'incapacité à se déplacer au repas les personnes qui le souhaitent peuvent recevoir un colis. L'inscription se fait selon les mêmes modalités que pour le repas.

**Les colis seront à retirer au CCAS du 1<sup>er</sup> au 15 décembre inclus.** En cas d'impossibilité à récupérer le colis précisez quelle personne viendra en votre nom.

## Developpement

# La fibre optique



Le développement des réseaux fibres optiques pour la connexion généralisée pour le grand public est confiée aux opérateurs nationaux qui se font tirer l'oreille car le déploiement de la fibre nécessite souvent des travaux de génie civil très coûteux, l'offre généralisée est prévue à l'horizon 2020.

Il est vrai que, pour l'instant, les accès privés à internet en ADSL sont relativement satisfaisants sur notre ville pour les besoins au quotidien de la plus grande partie des utilisateurs, mais dès que l'on a des besoins de transférer des gros fichiers, des images, des dossiers volumineux, les limites sont vite atteintes y compris pour quelqu'un qui a une bonne connexion.

La fibre optique va révolutionner

cela et permettre à certains de nos concitoyens de faire du télétravail comme s'ils se trouvaient dans les bureaux de leur entreprise et éviter ainsi des déplacements coûteux en temps et en argent mais il faudra patienter encore quelques années.

Milhaud est relié au réseau de fibres optiques Gecko déployé par Nîmes-Métropole, ce Réseau d'Initiative Publique Très Haut



Débit est né en 2010 par la volonté stratégique de l'Agglomération de relier toutes les villes faisant partie de la communauté, notamment pour les mairies, les Services Publics, les collèges ou lycées et les zones d'activités commerciales et/ou industrielles. La liaison en fibres optiques des zones d'activités industrielles ou commerciales est un moteur intéressant pour leur développement.

En zone Trajectoire, labellisée ZA THD par le ministère de l'industrie, toutes les entreprises peuvent avoir accès à la fibre et actuellement le coût du raccordement a été divisé par 5 pour permettre au plus grand nombre de profiter de liaison THD (Très Haut Débit) et aussi, attirer sur cette zone des entreprises ayant des besoins d'interconnexion et de transferts de données importants.



# Environnement

## Le Vistre va redevenir une rivière

Le grand projet de revitalisation du Vistre dans la commune de Milhaud avance.

L'EPTB (Établissement Public Territorial du Bassin du Vistre) qui porte ce projet procède actuellement à l'acquisition des parcelles en bordure.

Pratiquement toute la longueur du Vistre dans Milhaud est concernée soit à peu près 3 km la largeur sera de 60 à 100 m.

Ce projet va permettre d'améliorer la qualité de l'eau, de ralentir la propagation de crues et de retrouver autour du Vistre un milieu plus arboré avec végétalisation des berges qui seront beaucoup plus douces. Il sera possible avec cet aménagement de s'offrir à partir du village une belle balade à pied ou à vélo en passant sous la déviation de la 113 au niveau de la

rue Georges Brassens puis tout droit vers le Vistre et retour par le joli chemin arboré qui longe les ponts de la ligne ferroviaire du Grau du Roi.





**Environnement**

## Un petit reptile qui nous veut du bien

Il est toujours surprenant de rencontrer une tarante grimpant le long d'un mur. Ce petit reptile de 8 à 10 cm, appelé aussi gecko, de couleur gris rose violacé, a il est vrai une grosse tête, un regard curieux avec une pupille verticale et comme il possède des ventouses sous les pattes cela lui permet de marcher la tête en bas. Il intrigue ou effraie ce qui lui vaut parfois d'être chassé. Le gecko est pourtant un allié important de la

biodiversité. Logeant dans des cavités, il se nourrit principalement à la fin du jour de mouches, moustiques, araignées, mille-pattes, blattes qu'il capture souvent sous les lampadaires là où la lumière attire les insectes. Alors en ces périodes de recrudescence du moustique tigre faites une place aux geckos ! Ne les détruisez pas car tous les geckos de France sont protégés par l'Arrêté du 22/07/1993 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés. Surveillez le chat qui aime bien les chasser ! Apprenons aux plus jeunes à observer et à écouter ce petit lézard inoffensif car parfois il émet des cris, il « jappe » discrètement pour marquer son territoire.

**Environnement**

## Le moustique tigre est de retour !



**Vecteur de maladies tropicales à la piqûre douloureuse, ce moustique se reproduit dans les eaux stagnantes.**

La municipalité rappelle qu'il est indispensable que chacun de nos concitoyens pense à vider les réserves d'eau de pluie, arrosoirs, soucoupes, égouts... Pour les propriétaires de puits, de bassins et piscines prévoyez d'utiliser un larvicide qui existe en version biologique, sélectifs et inoffensifs pour les autres espèces.

NDLR : Les personnes souhaitant faire découvrir ou redécouvrir une espèce locale qu'elle soit végétale ou animale par un petit article à paraître dans le magazine de la ville ou sur le site internet peuvent contacter le service communication à l'adresse :

**[communication@milhaud.fr](mailto:communication@milhaud.fr)**

# Les Milhaugeois mis à l'honneur

## Perrine Reiniche

Perrine Reiniche, âgée de 13 ans, passionnée de danse classique depuis son plus jeune âge, tout en étant scolarisée au collège Feuchères, suit depuis 5 ans les cours de Frédérique Basset ancienne soliste de chez Roland Petit. Perrine s'est distinguée le 7 mars 2015 en obtenant le 1<sup>er</sup> prix et la médaille d'or au Concours Régional de Danse de Carcassonne, sur une variation imposée en danse classique. Le 14 mai dernier, elle a obtenu le 1<sup>er</sup> prix et une médaille d'or au

Concours National de Danse à Montpellier, au Quorum, où tous les 1<sup>er</sup> prix régionaux de France s'étaient retrouvés. Enfin, elle a obtenu un 3<sup>ème</sup> prix le 3 mai 2015, lors du 18<sup>ème</sup> Concours International de Aix-en-Provence, pour une variation libre en danse classique sur le thème de la reine des neiges.

Des performances d'autant plus remarquables qu'elle avait été blessée en septembre 2014 et avait repris la danse fin novembre. La Mairie de Milhaugeois lui adresse ses plus vives félicitations.



## Driss El Moudni

Notre concitoyen, Monsieur Driss EL MOUDNI, qui assure depuis 2008 la présidence du Conseil Régional du Culte Musulman (CRCM), a été honoré, le Jeudi 5 Février 2015, par Monsieur Didier MARTIN, Préfet du Gard, en recevant la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, en présence de sa famille et de bon nombre de personnalités du Gard, et de la Consule Générale du Maroc à Montpellier.

Un parcours professionnel de « Self-made man » qui l'a conduit aujourd'hui à la tête d'une entreprise de boucherie au Marché Gare de Nîmes ; une ouverture au dialogue inter-religieux dans un esprit de tolérance, de partage, de paix, et de fraternité démontre « l'enrichissement » de notre pays par des différences apportées par les courants migratoires qu'il a connus.

### **Nous écrire !**

Si vous souhaitez faire connaître un ou une habitant(e) au parcours remarquable (professionnel, sportif, caritatif etc), merci de faire parvenir votre proposition- avec l'accord de la personne concernée- à la rédaction du magazine communication@milhaud.fr. A noter, que dans le numéro d'octobre 2015, une place particulière sera réservée aux étudiant(e)s du collège à l'université, qui auront obtenu une mention « très bien ». Faites parvenir la photo, le nom, prénom, cursus, date du diplôme obtenu avec la spécialisation du lauréat. Il s'agit d'une démarche volontaire, la mairie ne saurait être responsable des oublis. (Publication sous réserve de l'accord de Monsieur le Maire).

# Coup d'oeil dans le rétro

Actualités municipales

## L'année scolaire des nouveaux rythmes

A la rentrée 2014, ont été mis en place les nouveaux rythmes scolaires. La municipalité mettant au centre de ses préoccupations les enfants de Milhaud, a souhaité mettre en place des temps d'activités périscolaires de qualité, en engageant une équipe d'animateurs qualifiés et motivés qui proposent aux enfants des activités telles que la danse, le football, la poterie, la musique, la lecture, les jeux d'extérieur, les activités manuelles, le chant, etc. Des activités qui s'adaptent aux rythmes et aux besoins de l'enfant pour la joie d'une centaine d'entre eux

tous les mardis et vendredis en école élémentaire et d'environ 80 enfants tous les lundis et jeudis en école maternelle.



## Cérémonie du vendredi 8 mai 2015

70<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



En ce 8 mai 2015 qui a commémoré le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la fin des combats de la seconde guerre mondiale en Europe, les Milhaudois ont rendu un hommage fervent et solennel à toutes celles et à tous ceux qui contribuèrent à la capitulation des armées nazies le 8 mai 1945. 250 personnes se sont rassemblées au monument aux morts en souvenir de cette génération de combattants et de résistants qui nous ont offert la

liberté et la paix en héritage. La cérémonie a été marquée par la présence d'un piquet d'honneur de la 1<sup>ère</sup> Compagnie du 4<sup>ème</sup> régiment du Matériel qui a assuré la prise d'armes, l'intervention des enfants des écoles en lien avec l'Association AMI qui ont lu le poème Liberté de Paul Eluard ainsi que des extraits du journal de Léonore, petite fille parisienne qui relatent ces années de guerre, et de la chorale œcuménique qui a chanté la Marseillaise avec

l'assemblée et interprété le chant des Partisans.

L'assistance a ensuite été invitée au Centre Socio Culturel pour la visite de l'exposition sur la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale réalisée avec les professeurs du Lycée à partir de la collection privée de Léon Sérafini et le partage du verre de l'amitié.

Deux pensionnaires de la maison de retraite Les Jardins Médicis ont été mis à l'honneur dans le prolongement de cette célébration.

M. Fetat, 96 ans, ancien combattant à qui a été remis l'insigne de la Légion d'Honneur le 8 mai 2015 au monument aux morts de Nîmes ; et M. Pietri, 94 ans, résistant, qui a reçu la même distinction de la part de M. le Préfet à la maison de retraite le 15 mai 2015.

Leurs engagements nous obligent. Au nom de la municipalité, nous leur présentons toutes nos félicitations.

## Théâtre forum

Au mois de Mars 2015, le lycée, la municipalité de Milhaud, Madame la députée Françoise Dumas ont permis à Alcool Assistance d'organiser une journée de sensibilisation sur les addictions. La Cie Désidérata a présenté une pièce « les copains d'abord » selon la technique du théâtre-forum. Deux représentations ont eu lieu, l'une sur le temps scolaire pour des lycéens de seconde et l'autre en soirée pour les habitants de Milhaud.

Alcool Assistance du Gard est une association d'aide et d'accompagnement des personnes en réflexion ou en difficulté avec l'alcool.

Permanences tous les mercredis de 18 à 20h, Alcool Assistance rue Porte de France à Milhaud ou par téléphone : Nicole 06 81 44 86 55



## Madrigal



Le chœur mixte Madrigal de Nîmes, sous la direction de Muriel Burst, chef de chœur, a chanté pour le CEC du Gard. Le 1er centre d'éducation conductive pour des enfants polyhandicapés dans le sud de la France a ouvert cette année à Clarensac. Milhaud n'ayant pas eu de locaux adaptés pour les accueillir, a décidé d'apporter son soutien à cette association dont les créateurs sont par ailleurs enfants de notre commune. Le public était nombreux ce soir-là pour découvrir le CEC et entendre Madrigal qui a interprété des chants de la Renaissance à nos jours. Soutenir le CEC du Gard : 06 60 04 92 87 [asso.cec30@gmail.com](mailto:asso.cec30@gmail.com)

## Carnaval de la petite enfance

Musiques, couleurs, costumes, confettis et bonne humeur étaient au rendez-vous sur la place Frédéric Mistral de Milhaud le vendredi 20 mars.

La crèche les petits bouchons et les associations d'assistantes maternelles de Milhaud se sont réunis, déguisés, pour danser, lancer des confettis, s'amuser et fêter le carnaval tous ensemble !

On a pu y voir un dragon, un lion, des princesses, un clown et encore beaucoup d'autres déguisements hauts en couleurs. Une fête réussie pour les enfants de Milhaud, qui se sont régalés.



## Fête du blé dur : une première réussie

C'est pour faire un lien entre les habitants de Milhaud et le monde rural qui les entoure que nous avons voulu créer cet événement.

Marché du terroir, conférence sur le climat, repas pris en commun sur la place, récolte des gerbes dans les champs et battage à l'ancienne ont permis aux milhaudois de se retrouver lors d'une journée très ensoleillée.

Le marché rassemblait 38 exposants, marché du terroir avec des producteurs locaux, marché des métiers avec vannier, horloger, potier et rempailleur de chaises et une brocante de vieux outils, tous installés au centre du village ; les rues étaient bloquées ce qui n'a provoqué aucune difficulté particulière et permis aux familles de déambuler en toute tranquillité.

Les conférences données par des agronomes de terrains ont permis de comprendre l'évolution du climat méditerranéen. Sophie Ressouche, directrice des nappes Vistrenque-Costières nous a rassuré : « la nappe phréatique qui alimente notre station de pompage est relativement stable et correctement alimentée. L'eau y est d'excellente qualité, ce qui n'est pas le cas dans d'autres villages »

Philippe Braun, ingénieur Arvalis, nous a confirmé l'augmentation réelle des températures depuis 30

ans, + 1.5° et une prévision de +1.5° dans les trente ans à venir. Pour exemple : les vendanges sont avancées de 10 jours depuis 30 ans (1 jour tous les 3 ans), de nouveaux insectes font leur apparition comme la noctuelle du pois chiche et les chenilles processionnaires qui se retrouvent aujourd'hui dans le bassin parisien. Le blé dur a perdu 10% de son rendement depuis 20 ans, soit une perte de 3 millions

d'euros pour le Gard. Si globalement les quantités d'eau tombées annuellement sont identiques leur répartition se modifie. Le nombre de jour de pluie baisse, notamment en fin de printemps, par contre on observe des quantités d'eau plus importantes sous forme d'orages violents. La gestion de l'eau sera donc un point essentiel des futures années.



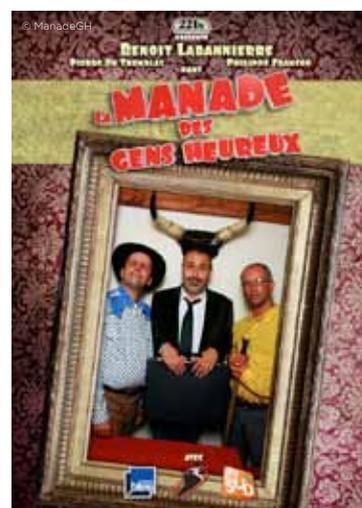
C'est au seul bruit des sabots du cheval et du roulement de la charrette que nous avons traversé la plaine, un moment unique de tranquillité, après quoi les milhaudois se sont essayés à la faux dans les champs de blé, les femmes confectionnaient les gerbes.

Le retour vers les arènes sous le soleil nous a rappelé que les moissons à l'ancienne pouvaient être une tâche éprouvante. Le battage à l'ancienne avec les chevaux et les fléaux ont ravi les spectateurs, on souhaite déjà être à l'année prochaine !

## La manade des gens heureux

Un agent encaisseur du cabinet de recouvrement de Paris, envoyé en mission en Camargue profonde pour réclamer les 100 000 € de dettes contractées par deux frères gardians, propriétaires d'une manade, il vivra à leur contact une aventure digne d'un « bienvenue chez les biòus ».

La représentation qui a eu lieu le 27 février 2015 à la salle des fêtes a rencontré un vif succès, près de 200 personnes ont partagé ce moment de franche convivialité. Nous espérons pouvoir programmer leur prochain spectacle « la manade des gens heureux 2 ».





# Culture et festivités

*Dynamiser et valoriser la culture.*

Depuis un an, nous avons à cœur de dynamiser et valoriser la culture. Qu'il s'agisse d'arts visuels de scène, de cinéma, de littérature, de musique classique ou actuelle, ils animent notre village tout au long de l'année. Nous encourageons et soutenons la création artistique, l'animation et la formation aux métiers des arts.

Nous continuerons donc à mettre à l'honneur la culture en partenariat avec les associations qui assurent de nombreuses activités culturelles locales.

Les associations jouent un rôle essentiel dans notre vie quotidienne en participant aux animations de notre commune mais aussi en permettant à chacun de s'épanouir dans des disciplines multiples et variées.

**Nous félicitons leur engagement altruiste !**

Milhaud possède une belle salle des fêtes que nous devons utiliser et mettre en valeur en organisant des événements, des spectacles, des concerts, des expositions et des festivals.

Vous avez déjà pu assister et participer à bon nombre de manifestations organisées par la municipalité ou les diverses

associations, telles que pièces de théâtre, chorales, projections de films... et plus récemment à la première édition du « jardin à portée de tous » qui a remporté un vif succès avec près de deux cents visiteurs sur le week-end malgré la pluie.

*“ Les arènes et le boulodrome sont des lieux privilégiés qui permettent à tous de bénéficier d'espaces de plein air au cœur du village ”*

**Mais n'oublions pas le centre du village !**

Le centre socioculturel n'est pas en reste avec le musée de Monsieur Léon Sérafini ou encore l'exposition de peinture, la bourse aux jouets, les lotos ...

Les arènes et le boulodrome sont des lieux privilégiés qui permettent à tous de bénéficier



d'espaces de plein air au cœur du village accueillant vide-greniers, concours de boules, marché du terroir, courses de taureaux, jeux pour les enfants. Cette année encore, pour le plus grand plaisir des enfants, « la chasse aux œufs » s'est déroulée aux platanettes où ils ont pu se défouler grâce aux nombreuses activités proposées.

**Événement cinéma !**

**Nous allons innover avec une « Séance cinéma » par mois: un film ou un dessin animé sera projeté à la salle des fêtes (4€/adulte - 1€/enfant).**



## La fête de la musique ! Pour la 1ère fois depuis longtemps à Milhaud !

Elle a eu lieu le 21 juin sur la place Frédéric Mistral. La peña Los Sombreros offerte par Nîmes métropole a ouvert la fête. Cinq groupes musicaux ont animé cette soirée dont deux étaient des musiciens Milhaudois, des amateurs bénévoles :

« Tycho Brahe » (électro pop) et « B side U » (rock n'roll). Pour compléter la soirée la municipalité avait offert aux Milhaudois le concert de deux groupes l'un de jazz « Duo Jazz » et bossa nova « Tempo Libre ». Tout en laissant la place aux amateurs de danse, des tables et des chaises avaient été mises à disposition sur la place pour passer une soirée chaleureuse en famille et entre amis.

## A noter dans vos agendas !

**Les prochaines manifestations organisées par la municipalité prévues:**

• **Le 14 juillet : Toro à la broche au boulodrome**

**Au programme :** apéritif jazzy, repas avec animation musicale, concours de pétanque, spectacle équestre et feu d'artifice.

Les réservations se feront comme chaque année au centre socioculturel. Le prix du repas et le menu feront l'objet d'une information affichée en mairie et sur le site internet courant juin.

Dans le courant de l'après-midi ceux qui le souhaitent peuvent rejoindre la Boule Milhaudoise

pour un concours de pétanque. Le spectacle équestre offert par Nîmes Métropole aura lieu gratuitement dans les arènes à 21h30. Proposé par la troupe équestre Andalucia qui nous fera découvrir leur passion pour une équitation « d'orfèvre », créée autour de d'étalons de pure race espagnole. La cavalerie est composée de 8 à 10 chevaux, issus de l'élevage de Florent Thomas, primés dans les concours de modèles et allures en France et à l'étranger et dressés pour être présentés au public. A la fin du spectacle Le feu d'artifice sera tiré depuis le parking du lycée.

## La fête votive

Elle aura lieu du jeudi 23 au dimanche 26 juillet 2015.

La culture taurine tenant une place importante dans notre commune, animant notre jeunesse Milhaudoise et faisant vivre notre village au rythme de nombreuses manifestations comme du temps de nos parents ou grands-parents, nous avons à cœur de maintenir la fête votive, de la soutenir et de la valoriser.

Aujourd'hui, les traditions taurines sont en danger suite aux débordements et aux comportements inconscients de certains individus d'où l'importance que chacun s'amuse dans le respect d'autrui et des règles de sécurité pour que perdurent les fêtes votives.

La municipalité mettra à sa disposition un espace dédié à la prévention et au repos avec distribution d'éthylotests, l'association Alcool Assistance sera plus visible pour prévenir des risques et dépendances liés aux abus de toutes sortes.

## Parole d'élu

*"Culture, festivités et associations ne vont pas les unes sans les autres. Le secteur culturel et les associations ont un rôle fédérateur crucial dans notre objectif de départ « le mieux vivre ensemble à Milhaud », ils permettent l'intégration des nouveaux arrivants et tout en respectant les traditions, d'élargir notre offre culturelle en créant de nouveaux événements. Il faut donc investir pour ouvrir de nouvelles perspectives, nous essayons donc d'innover à chaque instant tout en respectant les contraintes économiques du moment."*



**Huguette SARTRE**

**Adjointe déléguée à la culture, aux festivités et associations. Déléguée communautaire. Conseillère départementale.**

Au programme de cette fête votive édition 2015

**L'esprit de la fête commence par les aubades**

Chaque année un groupe de jeunes majeurs costumés reçoit les clés de la fête lors de la clôture de l'édition précédente, en 2014, la clef a été remise au groupe des indiens. Ce groupe cette année a créé son association : « Li Tau ». L'association passera donc comme il est de coutume au domicile des habitants pour proposer une empègue (petit logo en pochoir) à apposer au choix du propriétaire sur un mur, une boîte aux lettres etc. (voir l'article des Li Tau dans les pages associatives). Les aubades auront donc lieu entre le 27 juin et le 22 juillet de 18h00 à 21h00.

Les différentes équipes de jeunes créeront ensuite leurs paillotes sur la place Frédéric Mistral.

**JEUDI 23 JUILLET**

**18h30** - Le défilé

L'ouverture de la fête commencera par un défilé costumé (départ aux arènes). Cette année les Li Tau ont proposé que cette manifestation soit ouverte à toutes les associations Milhautoises, aux enfants de l'ALSH... Ceci promet donc un superbe cortège !

**19h00 et 21h30** - Abrivado/bandido

**De 22h00 à 2h00** - Concert du groupe cocktail de nuit

**VENDREDI 24 JUILLET**

**10h00** - Fiesta des enfants aux platanettes. Petits déjeuners et jeux gratuits

**12h00 et 19h00** - Abrivado/bandido

**14h00** - Course de caisse à savon organisée par la jeunesse.

**15h00** - Concours de pétanque au boulodrome avec la Boule Milhautoise

**21h30** - Charlotade ( jeu taurin burlesque)

**22h00 à 2h30** - Concert du groupe Pop

**SAMEDI 25 JUILLET**

**9h30** - Déjeuner aux platanettes.

**11h30 et 19h00** - Abrivado/bandido

**12h00** - Le ventre qui glisse (structure gonflable) place du monument

**17h00** - Course de l'avenir aux arènes (entrée gratuite)

**21h30** - Inter village entre les communes de Milhau, Aubord, Bernis et Uchaud avec la participation de la Manade Aubanel aux arènes.

**22h00 à 2h30** - Concert avec l'orchestre Tony Bram's

**DIMANCHE 26 JUILLET**

**11h00** - Départ de la longue depuis les platanettes accompagnée d'une peña et de calèches.

**12h00 et 19h00** - Abrivado/bandido

**17h00** - Course de l'avenir aux arènes (entrée gratuite)

**21h30** - taureau mousse aux arènes suivi du toro de fuego puis feu d'artifice.

**22h00 à 2h00** - Concert DJ avec Greg Delon.

**Renseignements sur les manifestations ou événements sur les panneaux d'affichages municipaux, notre site internet [www.milhau.fr](http://www.milhau.fr) et notre page Facebook ; [festivites@milhau.fr](mailto:festivites@milhau.fr) 04 66 74 22 88. Mme Jalbaud Sylvie.**

Nous remercions les associations qui font suivre les informations municipales.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations jouent un rôle fondamental dans la vie de la commune dans la mesure où elles facilitent l'intégration des nouveaux arrivants au travers des nombreuses activités qu'elles proposent pour toutes les tranches d'âges. Nous soutiendrons toujours les actions qui apporteront un plus dans la vie des Milhautois en participant activement à la vie festive et culturelle de la commune.

Cette année encore nos associations seront réunies le 5 septembre 2015 pour le forum des associations, comme chaque 1er samedi de septembre. La nouveauté de 2015 : le forum aura lieu au centre socioculturel et sur la place Frédéric Mistral où des activités seront proposées au public : danse country, flamenco, diverses initiations. Ainsi cette manifestation reviendra au cœur du village, à l'image de ces associations qui le font battre.

Nous donnerons ainsi la possibilité à ceux qui ne pouvaient se rendre à la salle des fêtes en ZAC trajectoire de participer enfin à cet événement. Il est important d'utiliser la salle des fêtes à des fins culturelles le plus souvent possible mais il est aussi indispensable de penser à ceux qui ne peuvent se déplacer.

**Les associations désirant faire une démonstration de leurs activités lors du forum doivent dès à présent se signaler auprès de Mme Jalbaud : [festivites@milhau.fr](mailto:festivites@milhau.fr).** Une réunion sera bientôt prévue et nous serons à leur écoute pour de nouvelles initiatives, faites nous connaître vos projets !

**Bienvenue aux nouvelles associations créées en 2015 :**

Amicale des assistantes maternelles (garde d'enfant)

Association des Nouveaux Auteurs de Milhau (littérature)

Bad club Milhau

(badminton)

Chevaliers des Terres d'Occitanie

(spectacle équestre)

# La vie des associations

**Enfance**

## L'Enfant et le Deuil

Une nouvelle association est née depuis deux ans déjà sur Milhaud, elle a besoin de vous, de bénévoles (parents, professionnels) pour aider les enfants et leurs familles en situations difficiles face aux événements de la vie ! Toutes les études démontrent l'importance de ne pas mentir face à un enfant, en questionnement sur les sujets de la perte (séparation parentale, abandon, déménagement, deuil, perte d'un être cher, d'un doudou...) et ce, au risque de générer chez lui des signes d'anxiété pouvant influencer son équilibre futur. C'est pourquoi, notre action a pour but d'aider et d'accompagner l'enfant, l'adolescent et sa famille par de la PRÉVENTION, de L'INFORMATION mais aussi et surtout les corps de métiers susceptibles de rencontrer ces situations délicates en leur donnant des outils de préventions, des formations adaptées, (école, route, transport en commun, samu, pompiers, gendarmes... ; SANTE/CHU : infirmiers, médecins.../ FAMILLE : avec la prévention suicide entre autre). Un Pole d'Écoute Gratuit est ouvert tous les derniers samedi de chaque mois, 3 rue porte de France, Milhaud (sur rdv), ainsi qu'à Nîmes, Rue de la République au Centre de prévention santé.

Depuis janvier 2015, notre association est déclarée Organisme de Formation Continue. Nous

### Jamaï Viel

## Club des aînés

Entrée au Club des aînés de Milhaud en 1992, avec Jacques son époux qui en fût le trésorier. Éluë présidente en 2005, année où la plus part d'entre nous avons intégré le bureau et où tu as su nous impulser les grands moments dans notre vie associative. Tu as laissé ta place de présidente le 23 janvier 2015 au cours de notre assemblée générale où Monsieur Batte t'a remis la médaille d'honneur de « génération mouvement des aînés ruraux du Gard » en présence du Maire de Milhaud, cette médaille qui récompense ton implication durant ces nombreuses années au Club des « Jamaï Viel » et ton attachement aux aînés en général car tu étais aussi membre du CCAS. Au moment où tu nous quittes pour toujours, Pauline soit assurée de notre détermination ainsi que notre volonté collective de poursuivre l'œuvre que tu as entreprise.

commençons à former certaines équipes de crèche du Gard. Ces formations s'élargissent aussi en Vaucluse et dans les Bouches du Rhône...

Notre action touche beaucoup de gens, voire de personnalités qui nous soutiennent activement tel que Stéphanie Fugain, (association Laurette Fugain), Serge Moïati et notre nouveau Parrain, M.Sébastien Cauet de radio NRJ PARIS (qui a eu la grande gentillesse de nous recevoir à Nîmes et bientôt sur Paris).

Merci pour les enfants !  
Claire Bazin Cipriani (Fondatrice)



Claire Bazin-Cipriani  
Psychanalyste et Fondatrice de l'association  
Tel: 0675 09 82 26  
Mail: cbazin@lenfantetledeuil.com  
www.lenfantetledeuil.com



## Chasse

# La Diane Milhaudoise

La Diane Milhaudoise partage la garrigue avec diverses associations telles que la randonnée pédestre, équestre et VTT. Elle entretient la garrigue par des cultures faunistiques, ses chemins et passages et procède au remplissage des abreuvoirs pour le gibier et les chiens des promeneurs.



## Enfance

# Amama



L'AMAMA : Association Milhaudoise des Assistantes Maternelles Agréées, a pour but d'organiser des matinées d'échanges et d'activités ludiques, lundi vendredi de 9h à 11h : activités manuelles et jeudi de 9h à 11h : parcours psycho-moteur au centre socio-culturel de Milhaud. Notre association est en partenariat avec le lycée de Milhaud, la maison de retraite,

une passerelle avec l'école maternelle, la crèche et le RAM (Relais Assistant Maternel) : une socialisation avant l'école. Nous organisons un spectacle avec le papa noël! Mais aussi pleins d'autres surprises pour Pâques, carnaval avec l'école maternelle, halloween. Nous planifions deux bourses puériculture et nous soutenons le Téléthon... L'association nous permet de rompre l'isolement trop souvent lié à notre métier et à faire valoir la qualité de notre travail en tant que professionnelles de la petite enfance.

**N'hésitez pas à nous contacter pour la garde de vos petits.**

**[www.assocmilhaudoisedesassmats.centerblog.net](http://www.assocmilhaudoisedesassmats.centerblog.net)  
04 66 36 24 31**

Fabienne Couret, Karine Dugas, Isabelle Gueydan, Angélique Goulu, Alexandra Balderelli, Isabelle Julian, Sonia Machou, Chloé Quittard, Blandine Goujon, Perrine Darriet, Andréa Biron et Gemma Trementin.

## Festivités

# La Jeunesse Milhaudoise

En cette année 2015, une nouvelle équipe reprend les clés de la fête votive de Milhaud. Notre volonté est que tous les Milhaudois prennent part aux festivités. Pour cela, nous allons mettre en place de nouvelles animations pour le plaisir de tous. Au mois de juillet, nous irons à votre rencontre à l'occasion des aubades. Les aubades ont pour but de nous aider à financer le feu d'artifice, le toro del fuego et les différents

prestataires des festivités. La fête votive fait partie de nos traditions, c'est un moment de rassemblement pour tous les Milhaudois. C'est une chance pour nous et il est de notre devoir de la préserver. Sans vous, rien n'est possible !

**Pour nous rencontrer, vous pouvez nous contacter au 06.95.54.16.60 ou par mail : [mranc38@gmail.com](mailto:mranc38@gmail.com).**



## Loisirs

### Milhaud-Loisirs

Notre Association MILHAUD-LOISIRS fonctionne tous les après-midi à 14 heures au Centre Socio-Culturel (Bridge-Belote-Tarot-Ateliers).

En plus de nos activités, nous avons organisé une journée champêtre avec Paëlla le 23 mai 2015 et nous prévoyons un voyage au Domaine du Billardier le 12 septembre 2015, qui est ouvert à tous.

Pour tous renseignements, téléphoner au 04 66 74 30 35.



## Histoire

### Généalogie et histoire locale à Milhaud



Les amateurs de généalogie et d'histoire se retrouvent régulièrement à Milhaud le samedi après midi afin de redécouvrir le quotidien de leurs ancêtres. Certaines réunions, plus spécifiquement adaptées aux généalogistes avertis, se déroulent en groupes restreints. Les thèmes vont de la technique de recherche en archives à la maîtrise des logiciels de généalogie. Par contre, le 2ème samedi

des mois de septembre à juin, de 14h30 à 17h les réunions sont ouvertes à tous, même aux non adhérents qui veulent découvrir cette activité. Ces réunions ont lieu au 1er étage du Centre socio-culturel. Les membres du Cercle Généalogique de Languedoc assurent l'animation de ces réunions.

Pour plus de détails, consulter notre site Internet : <http://www.cglanguedoc.com>

## Musique

### Concert de l'ensemble ARVOLY du Puy en Velay

**SAMEDI 16 MAI 2015 TEMPLE DE MILHAUD**

L'ensemble ARVOLY du Puy en Velay avec la participation de la Chorale Œcuménique s'est produit samedi 16 mai 2015 au Temple de Milhaud pour interpréter une quinzaine de textes de son répertoire composé essentiellement de musiques sacrées mais également profanes de différents pays et époques.

La chorale œcuménique a pour sa part donné le gloria de A. Vivaldi et les deux chœurs ensemble ont chanté, point d'orgue en guise de final : le cantique de Jean

Racine de G. Fauré et le Chœur des Esclaves de Nabucco de G.Verdi.

Une magnifique soirée dont on est toujours preneur, s'inscrivant tout à fait dans le projet de la municipalité qui s'est fixée pour objectif de dynamiser la vie culturelle de notre commune. Dans le prolongement de ce concert, la chorale œcuménique vous invite d'ores et déjà à son concert de fin d'année qui aura lieu le samedi 27 juin 2015 à 19h30 au Temple de Milhaud. Un rendez-vous à ne pas manquer !

## Histoire

# Les chevaliers des Terres d'Occitanie

### Nouveauté à Milhaud...

L'association médiévale « Les Chevaliers des Terres d'Occitanie » a pour but de faire découvrir au public, l'entraînement des chevaliers du XIII<sup>ème</sup> siècle, lors d'une animation sous forme de jeux.

Autour de la Lice, avec la Quintaine, les chevaliers font leurs jeux :

Le jeu de la pomme :

- Jeu de la Pomme : le chevalier doit de la pointe de son épée coupée en deux une pomme qui se trouve empalée sur une javeline.

Le jeu de l'anneau :

- Jeu des anneaux : le chevalier doit avec sa lance de cavalerie, récupérer quatre anneaux sans en faire tomber.

Le jeu de l'écu :

- Jeu des écus : le chevalier doit avec sa lance de cavalerie, faire tomber quatre petits écus posés sur le sol.

La javeline :

- La Javeline : le chevalier doit par son adresse planter deux javelines dans le cœur de la cible.

La quintaine :

- La Quintaine : le chevalier passe à la quintaine, de sa lance il doit taper sur l'écu et faire attention au retour du fléau. Mout et mout chevaliers se sont retrouvés dans les choux avec cet entraînement.

La lice à l'écu :

- La Lice à l'écu : Les chevaliers s'affrontent et doivent prendre le tourtille positionné sur le chef du canton destre de l'écu de son adversaire.



« Fratrie des chevaliers des Terres d'Occitanie » :  
(de gauche à droite)

Jasper « le beau », sur son fidèle destroyer « Héron »,  
Oswald « l'imprévisible », sur son fidèle destroyer  
« Béleu »,

Enguerrand « le fougueux », sur son fidèle destroyer  
« Mistral »,

Mathias « le jeune », sur son fidèle destroyer  
« Saillard ».

**Compagnie médiévale**

**Association Loi 1901**

**Chemin de la Roussillonne - 30540**

**E-mail : [leschevaliersdesterresdoccitanie@orange.fr](mailto:leschevaliersdesterresdoccitanie@orange.fr)**

**Président (Mme Simone DEFAY) : 06.74.89.19.41**

## Nous écrire !

Nous rappelons aux associations qui souhaitent communiquer dans le magazine de Milhaud qu'elles peuvent le faire - sous réserve d'espace suffisant - à tour de rôle en s'adressant à [communication@milhaud.fr](mailto:communication@milhaud.fr)

# Coup d'oeil dans le rétro

Milhaud en image



**01** Fête du blé  
© SDescloux

**02** Fête du jeu  
© Fremont

**03** Commémoration  
du 8 Mai  
© R. Maurin

**04** Salon du jardinage  
© R. Maurin

**05** Anniversaires de mariage,  
repas des aînés  
© 6franc6

**06** Cross des écoles  
© Manue Dedou

**07** Loto  
© Mairie

**08** Repas des aînés  
© 6franc6



## **Naissances**

BEAUMANN Ruben - 08 janvier 2015  
CLAUSEL Stella - 11 janvier 2015  
CROSET Anton - 13 janvier 2015  
BOURNETON Lola - 17 janvier 2015  
SERRIERE Lyah - 23 janvier 2015  
CUEVAS Champagna - 31 janvier 2015  
BASSET Eloïse - 28 février 2015  
YAMANI Aymen - 05 mars 2015  
STERNYTE Kenzo - 12 mars 2015  
AZZIMANI Kamil - 16 mars 2015  
REDAL Noelia - 03 avril 2015  
DEBARD GORGAN Danji - 16 avril 2015  
FORESTIER Andy - 17 avril 2015  
GRONDIN Noa - 17 avril 2015  
BENAÏSSA Youssef - 03 mai 2015  
SERRA Lili Rose - 24 mai 2015

---

## **Mariages**

BONNENFANT Terry et MARCHAND Sarah le 07 février 2015  
EL BERGAME Soufiane et BEN ALLAL Nora le 14 février 2015  
BASTOUIL Christophe et SAMMUT Aurélie le 02 mai 2015  
KONGASIOU Mickaël et CHANIAC Amandine le 16 mai 2015  
BENAÏSSA Abderafik et HENDEL Naïma le 16 mai 2015  
ALLEL Lahouari et BELARBI Aïcha le 16 mai 2015

---

## **Décès**

TREMINTIN Xavier le 08 janvier 2015  
PEYRON Lucien le 17 janvier 2015  
MESAS Angel le 17 janvier 2015  
BELAISSAOUI Liamena veuve BARROUCHE le 20 janvier 2015  
JOUANNAULT Albert le 03 février 2015  
GAGNIER Denise le 07 février 2015  
BOUZEGHAIA Amar le 24 février 2015  
ENSENAT Antoinette le 10 mars 2015  
LABINAL André le 10 mars 2015  
FOURNIÉ Simone veuve POMMIER le 14 mars 2015  
GIRAUD Jeanne veuve MONNIER le 14 mars 2015  
BERTRAND Jeanne le 19 mars 2015  
COUDERC Jean-Louis le 20 mars 2015  
RUCCELLA François le 03 avril 2015  
BALTIMORE Mathias le 05 avril 2015  
DUMAS Suzanne veuve REYNES le 12 avril 2015  
AUGIER Pauline veuve RANCEL le 14 avril 2015  
LIGNOUX Germaine veuve GAUJOUX le 12 mai 2015  
GUIOT Joseph le 23 mai 2015  
SEMPÉRÉ Joseph le 25 mai 2015



100%  
terrain  
à bâtir



[www.ggl-groupe.com](http://www.ggl-groupe.com) 0 466 689 689

La marque du terrain à bâtir